



Pole Finance et Administration
 Direction de l'analyse et du conseil
 Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2021_140
 SÉANCE DU 30 JUIN 2021

13 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le conseil, réuni sous la présidence de M. LEPOITTEVIN, élu conformément aux conditions de l'article 2121-14 du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET PRINCIPAL					
Résultats reportés	7 491 926,22			16 796 698,29	7 491 926,22	16 796 698,29
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		17 449 227,37				17 449 227,37
Opérations de l'exercice	35 052 028,21	21 185 079,87	127 557 566,05	144 781 306,14	162 609 594,26	165 966 386,01
Restes à réaliser	18 622 905,06	11 104 591,19			18 622 905,06	11 104 591,19
TOTAUX RESULTATS	61 166 859,49 11 427 961,06	49 738 898,43	127 557 566,05	161 578 004,43 34 020 438,38	188 724 425,54	211 316 902,86 22 592 477,32
	COMPTE DU BUDGET CAMPING					
Résultats reportés		116 052,45		87 546,70	0,00	203 599,15
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	4 207,00	18 646,95	138 208,55	143 975,16	142 415,55	162 622,11
Restes à réaliser	499,13				499,13	0,00
TOTAUX RESULTATS	4 706,13	134 699,40 129 993,27	138 208,55	231 521,86 93 313,31	142 914,68	366 221,26 223 306,58
	COMPTE DU BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES					
Résultats reportés		159,95		142 480,90	0,00	142 640,85
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	72 355,40	50 262,00	73 273,57	113 296,77	145 628,97	163 558,77
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX RESULTATS	72 355,40 21 933,45	50 421,95	73 273,57	255 777,67 182 504,10	145 628,97	306 199,62 160 570,65

COMPTE DU BUDGET CREUSEMENT DE FOSSES						
Résultats reportés				437,13	0,00	437,13
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice		19 401,00	19 401,00	19 401,00	19 401,00	19 401,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX RESULTATS	0,00	0,00	19 401,00	19 838,13	19 401,00	19 838,13
				437,13		437,13
COMPTE DU BUDGET PORT DE PLAISANCE						
Résultats reportés		222 779,25		192 238,38	0,00	415 017,63
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		59 808,46				59 808,46
Opérations de l'exercice	535 063,36	639 114,92	2 509 567,04	2 516 217,78	3 044 630,40	3 155 332,70
Restes à réaliser	155 583,98				155 583,98	0,00
TOTAUX RESULTATS	690 647,34	921 702,63	2 509 567,04	2 708 456,16	3 200 214,38	3 630 158,79
		231 055,29		198 889,12		429 944,41
COMPTE DU BUDGET LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES						
Résultats reportés		706 630,72		79 636,27	0,00	786 266,99
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	123 020,00	191 296,00	222 200,97	287 751,18	345 220,97	479 047,18
Restes à réaliser	1 600,00				1 600,00	0,00
TOTAUX RESULTATS	124 620,00	897 926,72	222 200,97	367 387,45	346 820,97	1 265 314,17
		773 306,72		145 186,48		918 493,20
COMPTE DU BUDGET PARKINGS						
Résultats reportés	110 735,89				110 735,89	0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		62 427,95				62 427,95
Opérations de l'exercice	122 028,48	107 441,51	368 604,61	273 342,46	490 633,09	380 783,97
Restes à réaliser	74 119,92	112 979,19			74 119,92	112 979,19
TOTAUX RESULTATS	306 884,29	282 848,65	368 604,61	273 342,46	675 488,90	556 191,11
	24 035,64		95 262,15		119 297,79	

Envoyé en préfecture le 06/08/2021

Reçu en préfecture le 06/08/2021

Affiché le



ID : 050-200056844-20210630-DEL2021_140_1_A-AR

- constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser, et approuve les états joints en annexe
- approuve le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'exercice 2020.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Le Maire,
Benoit ARRIVE

PJ : 3

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 30 juin 2021

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 - Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 18 juin 2021

Date d'affichage du compte rendu : 7 juillet 2021

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt et un, le trente juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 18 juin 2021 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à l'AGORA espace cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

Le conseil est organisé pendant la période d'état d'urgence sanitaire et conformément à loi n°2021-681 du 31 mai 2021.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BAUDIN Philippe (mandataire BERHAULT Bernard à son départ 19h47) - BERHAULT Bernard - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud (mandataire LEFAIX-VÉRON Odile à son départ 17h33) - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle (arrivée 17h33) - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (mandataire BROQUAIRE Guy jusqu'à son arrivée 18h11) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PERRIER Didier à son départ 20h10) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - KRIMI Sonia (mandataire MAGHE Jean-Michel à son départ 18h03) - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège - RENARD Nathalie (mandataire LAINÉ Sylvie à son départ 19h03) - ROGER Véronique - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel.

ABSENTS EXCUSÉS

BERNARD Christian a donné procuration à HAMEL Estelle
DUVAL Karine a donné procuration à FAGNEN Sébastien
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE David a donné procuration à BROQUAIRE Guy jusqu'à 18h11 puis à HÉBERT Karine à partir de 18h11
SAGET Eddy a donné procuration à HÉRY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal
SPAGNOL Marc a donné procuration à BOUSSELMAME Noureddine
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno
VIEL-BONYADI Barzin a donné procuration à ROGER Véronique

ABSENTS

MARGUERITTE Camille

Mme COUPÉ Stéphanie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

**RAPPORT DE
PRÉSENTATION
DU

COMPTE
ADMINISTRATIF
2020**

Introduction générale.....	4
Le budget principal	6
I. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6
A. Le taux d'emploi des crédits	6
B. Les dépenses de fonctionnement.....	7
1) Les charges à caractère général (chapitre 011)	9
2) Les charges de personnel (chapitre 012)	12
3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	14
4) Les charges financières bénéficient de la poursuite de la baisse de l'encours de la dette (chapitre 66)	16
5) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66).....	16
II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16
A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement	16
B. Les recettes de fonctionnement.....	17
1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)	18
2) Les ressources fiscales (chapitre 73)	20
3) Les dotations et participations	24
4) Les autres produits de gestion courante	26
5) Les produits exceptionnels.....	27
III. Les soldes intermediaires de gestion	27
IV. la section d'investissement	30
A. Le taux d'emploi des crédits	30
B. Les dépenses d'investissement hors dette	30
C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres.....	33
D. Les restes à réaliser	34
V. la dette	35
A. Un contexte financier toujours favorable pour les emprunteurs	35
B. Un désendettement	35
C. Une structure de dette saine.....	36
D. Le plan d'extinction de la dette	37
Les budgets annexes sous nomenclature M4	38
I. Le budget camping de la saline	38

A.	Les dépenses de fonctionnement.....	38
B.	Les recettes de fonctionnement.....	39
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	39
D.	La section d'investissement.....	39
II.	Le budget annexe Panneaux photovoltaïques.....	40
A.	Les dépenses de fonctionnement.....	40
B.	Les recettes de fonctionnement.....	40
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	41
D.	La section d'investissement.....	41
E.	La dette.....	41
III.	Le budget annexe creusement de fosses.....	42
IV.	le budget annexe du port de plaisance.....	42
A.	Les dépenses de fonctionnement.....	43
B.	Les recettes de fonctionnement.....	46
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	48
D.	La section d'investissement.....	49
V.	le budget annexe locations ET prestations de services.....	50
VI.	le budget annexe parkings.....	51
A.	Les dépenses de fonctionnement.....	52
B.	Les recettes de fonctionnement.....	52
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	53
D.	La section d'investissement.....	54

MM.

Conformément aux articles L.2121.4 du code général des collectivités territoriales et R.241-2 du code des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2020 du budget général qui retrace toutes les opérations réalisées, tant en dépenses qu'en recettes, et arrête les résultats comptables de l'exercice.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Quatre années après l'intégration de la commune de Cherbourg-en-Cotentin au sein de la communauté d'agglomération du Cotentin au 1^{er} janvier 2017, les grands transferts d'équipements et de compétences se sont achevés.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19. La commune de Cherbourg-en-Cotentin a été contrainte de fermer une partie des services publics ouverts à la population, conformément à la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020. Ainsi, les équipements aquatiques, les crèches (hors accueil des publics prioritaires), les structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux, structures jeunesse) ont dû fermer leurs portes à partir du 16 mars 2020. Un déconfinement progressif a été organisé à compter du 11 mai 2020, néanmoins sans retour à la normale. Pour faire face à la reprise de l'épidémie et soulager la tension hospitalière, un second confinement a pris effet à partir du 29 octobre 2020 et a perduré jusqu'au 15 décembre 2020. Ce second confinement était cependant différent du premier, avec notamment le maintien de l'accueil scolaire et la plupart des services publics.

C'est dans ce contexte particulier de crise sanitaire que le présent rapport s'attachera le plus fidèlement possible à expliquer l'évolution des dépenses et des recettes et à dégager les mouvements liés à la COVID-19.

Le budget général 2020 a été réalisé à hauteur de 187 898 595,52 € en ressources (taux de réalisation de 73,60%) pour 166 797 524,24 € de dépenses (taux de réalisation de 65,33%).

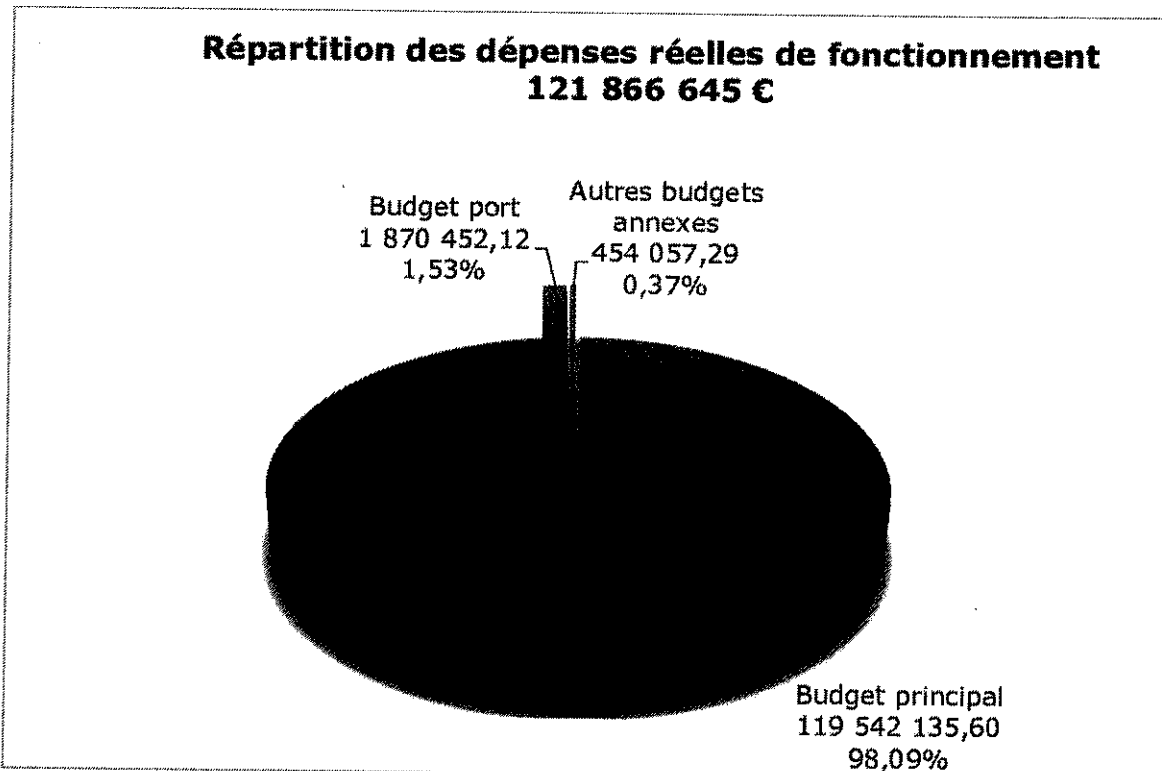
en € tous mouvements confondus	Dépenses (fonct + invt)			Recettes (fonct + invt)		
	Prévu	réalisé	taux réalisation	Prévu	réalisé	taux réalisation
Budget principal	247 434 537,57	162 609 594,26	65,72%	247 434 537,57	183 415 613,38	74,13%
Budget camping	440 481,85	142 415,55	32,33%	440 481,85	162 622,11	36,92%
Budget panneaux	453 713,75	145 628,97	32,10%	453 713,75	163 558,77	36,05%
Budget creusement de fosses	31 437,13	19 401,00	61,71%	31 437,13	19 401,00	61,71%
Budget port	4 050 211,81	3 044 630,40	75,17%	4 050 211,81	3 215 141,16	79,38%

en € tous mouvements confondus	Dépenses (fonct + invt)			Recettes (fonct + invt)		
	Prévu	réalisé	taux réalisation	Prévu	réalisé	taux réalisation
Budget locations						
prestation serv	1 383 862,06	345 220,97	24,95%	1 383 862,06	479 047,18	34,62%
Budget parking	1 520 056,59	490 633,09	32,28%	1 520 056,59	443 211,92	29,16%
TOTAUX	255 314 300,76	166 797 524,24	65,33%	255 314 300,76	187 898 595,52	73,60%

En mouvements réels et hors résultats reportés et cessions, concernant la section de fonctionnement, le taux de réalisation 2020 des dépenses atteint 91,15% et celui des recettes 101,88%. Pour la section d'investissement, le taux s'établit à 41,97% pour les dépenses et 51,73% pour les recettes.

Mouvements réels	taux réalisation dépenses	taux réalisation recettes
Budget général en fonctionnement	91,15%	101,88%
Budget général en investissement	41,97%	51,73%

Le budget principal est prépondérant dans le budget général, il concentre 98% des dépenses réelles de fonctionnement qui s'élèvent à 121 866 645 € en 2020.



LE BUDGET PRINCIPAL

En 2020, le budget principal a dégagé 183 415 613,38 € de recettes pour 162 609 594,26 € de dépenses.

L'exécution du budget principal se présente ainsi, tous mouvements confondus :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Reprise résultats antérieurs	Résultat/soi
Fonctionnement (total)	127 557 566,05	144 781 306,14	17 223 740,09	16 796 698,29	34 020 438,38
Investissement (total)	35 052 028,21	38 634 307,24	3 582 279,03	-7 491 926,22	-3 909 647,19
Total du budget principal	162 609 594,26	183 415 613,38	20 806 019,12	9 304 772,07	30 110 791,19

Le résultat de l'exercice 2020 se chiffre à 20 806 019,12 €, dont 17 223 740,09 € en fonctionnement et 3 582 279,03 € en investissement.

En tenant compte des excédents antérieurs, le résultat de clôture (hors restes à réaliser) s'établit à 30 110 791,19 € contre 26 753 999,44 € en 2019, soit une augmentation du fonds de roulement de 3 356 791,75 €.

I. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 127 557 566,05 €, dont 119 542 135,60 € en opérations réelles et 8 015 430,45 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux d'emploi des crédits mesure le niveau de réalisation des crédits ouverts au budget, sachant que le terme « emploi » regroupe les notions de dépenses mandatées et de charges rattachées (le service est réalisé mais les pièces justificatives n'ont pas été transmises avant la fin de la journée complémentaire).

Pour 2020, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement du budget principal s'élève à 91,39% (93,34% en 2019). Cette baisse de consommation des crédits est un effet de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Si des dépenses exceptionnelles ont dû être inscrites en cours d'année, certaines dépenses récurrentes, notamment celles liées à l'activité des services, ont elles, diminué.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	31 302 965,41	24 599 714,24	78,59%
Charges de personnel (chap. 012)	79 499 068,47	76 170 355,27	95,81%
Autres charges de gestion courante (65)	17 706 208,88	16 735 101,18	94,52%
Atténuations de produits (chap. 014)	981 308,00	978 569,99	99,72%
Total gestion des services	129 489 550,76	118 483 740,68	91,50%
Charges financières (chap. 66)	868 613,00	794 826,27	91,51%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	442 842,62	263 568,65	59,52%
Dépenses Imprévues (022)			
TOTAL	130 801 006,38	119 542 135,60	91,39%

Les charges de fonctionnement sont essentiellement constituées de dépenses récurrentes et rigides, néanmoins, certaines présentent un caractère aléatoire comme le carburant, les énergies, les matériaux.

B. Les dépenses de fonctionnement

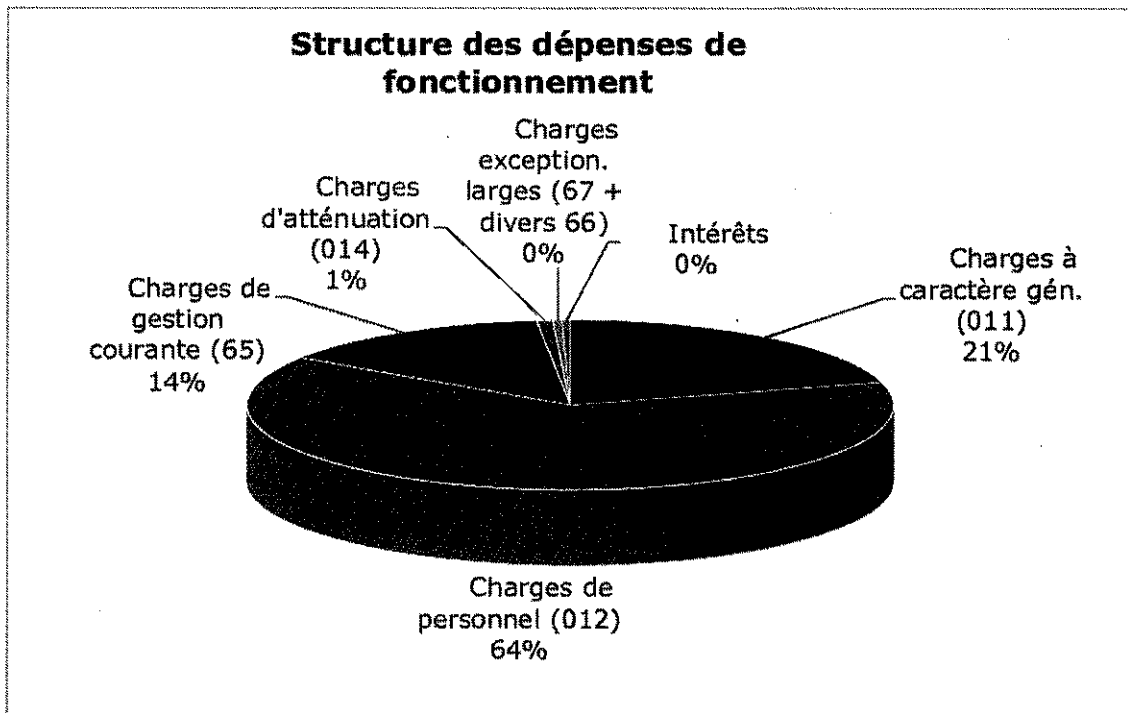
De compte administratif à compte administratif, les charges réelles de fonctionnement ont progressé de 1,32% en 2020, soit près de +1,6 M€.

K€	2019	2020	Evolution €	Evolution	
				nominale	Réelle *
Charges à caractère général (011)	22 773	24 600	1 826	8,02%	7,48%
Charges de personnel (012)	78 592	76 170	-2 422	-3,08%	-3,56%
Charges de gestion courante (65)	14 780	16 735	1 955	13,23%	12,66%
Charges nettes d'exploitation	116 145	117 505	1 360	1,17%	0,67%
Charges d'atténuation (014)	790	979	189	23,89%	23,28%
Charges de fonctionnement courantes	116 935	118 484	1 548	1,32%	0,82%
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	466	534	68	14,55%	13,98%
Charges de fonctionnement hors intérêts	117 402	119 018	1 616	1,38%	0,87%
Intérêts nets (intérêts – créances*)	556	493	-62	-11,21%	-11,65%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	117 957	119 511	1 554	1,32%	0,81%

*Hors inflation définitive hors tabac pour 2020 : 0,5%

*créances intérêts : 30 901 € (chap.76)

En termes de structure, les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses (64% des dépenses), suivies des charges à caractère général (21%) et des charges de gestion courante (14%).



La création de la commune nouvelle en 2016 a eu pour effet de redéfinir une nouvelle organisation avec notamment la mise en œuvre de nouveaux moyens et équipements, l'harmonisation des pratiques budgétaires et comptables, le renouvellement des marchés, l'harmonisation des tarifs municipaux. Cette nouvelle réorganisation s'est poursuivie sur l'exercice 2020.

Dans le rapport du compte administratif 2019, il avait été souligné le relèvement du seuil des rattachements des dépenses et des recettes, qui était passé de 200 à 1 000 € TTC en 2019. Cette modification de méthode comptable avait entraîné une diminution des rattachements en 2019 par rapport à 2018. Ces dépenses et ces recettes de 2019 ont été reportées sur l'exercice 2020.

Dans la continuité de 2019, l'harmonisation des pratiques s'est poursuivie en 2020, impactant plus particulièrement les marchés de prestations de service.

Dans un contexte de crise sanitaire, il a été recensé un total de 2 320 505 € de dépenses de fonctionnement supplémentaires sur l'année 2020 dues à l'épidémie de COVID-19, réparties entre les différents chapitres, mais particulièrement sur les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante. En contrepartie, des économies ont été réalisées sur certains postes de dépenses.

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes d'administration de la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Pour 2020, le chapitre 011 enregistre une progression de 8,02%, soit + 1,8 M€. Les dépenses supplémentaires consécutives à la crise sanitaire s'élèvent à 1 152 513 € sur ce chapitre.

K€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	22 773	24 600	1 826	8,02%	7,48%

Les dépenses comptabilisées dans les comptes 60 sont constituées des produits d'entretien, des fournitures, des charges liées à l'eau, carburant, chauffage, électricité... Ces comptes ont globalement augmenté de 3% soit + 304 K€.

		2019	2020	Evolution €	Evolution %
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	75 546,77	6 399,24	-69 147,53	-92%
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	92 336,74	98 636,47	6 299,73	7%
60225	LIVRES DISQUES CASSETTES BIBLIOTHEQUES & MEDIATHEQUES	3 092,18	11 735,06	8 642,88	280%
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 934,73	4 786,67	-148,06	-3%
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	526,50	2 060,84	1 534,34	291%
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	479 970,23	332 175,31	-147 794,92	-31%
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	9 835,42	12 661,01	2 825,59	29%
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	721 023,19	577 681,08	-143 342,11	-20%
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	4 541 732,09	4 527 971,27	-13 760,82	0%
60613	CHAUFFAGE URBAIN	102 432,62	24 619,41	-77 813,21	-76%
60621	COMBUSTIBLES	104 342,00	105 099,23	757,23	1%
60622	CARBURANTS	551 530,66	427 111,52	-124 419,14	-23%
60623	ALIMENTATION	655 710,19	445 772,09	-209 938,10	-32%
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	12 015,41	15 756,28	3 740,87	31%
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	156 072,11	71 100,15	-84 971,96	-54%
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	135 983,22	335 698,65	199 715,43	147%
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	385 527,54	386 497,37	969,83	0%
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	281 492,39	204 815,26	-76 677,13	-27%
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	174 877,15	167 096,93	-7 780,22	-4%
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	345 527,53	270 148,77	-75 378,76	-22%
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	109 273,74	128 443,08	19 169,34	18%
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	230 043,78	214 467,59	-15 576,19	-7%
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 433 375,83	2 540 859,17	1 107 483,34	77%
	TOTAL	10 607 202,02	10 911 592,45	304 390,43	3%

Des augmentations sont relevées sur deux postes en particulier :

- autres matières et fournitures (6068) +1,1 M€, dont 858 K€ de dépenses COVID (masques, gel hydro alcoolique)
- fournitures d'entretien (60631) +200 K€, dont 73 K€ de dépenses COVID (gants, gel, produits désinfectants).

Plus généralement, comme mentionné dans l'introduction, le relèvement du seuil de rattachement des dépenses en 2019 explique également pour une part l'augmentation de dépenses en 2020.

En parallèle, on peut noter les baisses significatives sur les postes suivants :

- alimentation -210 K€
- variation des stocks -148 K€
- eau et assainissement -143 K€
- carburant -124 K€
- chauffage -78 K€
- autres fournitures non stockées -85 K€
- fournitures de voirie -77 K€
- fournitures administratives -75 K€.

Si certaines dépenses ont augmenté suite à la COVID-19, d'autres ont diminué, notamment les fluides, les consommables, les dépenses liées à l'activité des services. Il apparaît cependant complexe de distinguer les économies directement liées à la crise sanitaire des économies de gestion réalisées.

Les comptes 61 (entretien, primes d'assurance, maintenance,...) ont globalement augmenté de 33%, soit 2,3 M€.

		2019	2020	Evolution €	Evolution %
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	1 642 574,52	3 540 124,07	1 897 549,55	116%
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	494 828,09	497 537,76	2 709,67	1%
6135	LOCATIONS MOBILIERES	591 721,13	532 537,49	-59 183,64	-10%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	175 885,77	207 690,65	31 804,88	18%
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	211 808,09	258 489,72	46 681,63	22%
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	180 221,40	195 466,41	15 245,01	8%
615228	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	n.s.
615231	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIRIES	342 945,72	322 187,67	-20 758,05	-6%
615232	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	327 663,04	473 956,20	146 293,16	45%
61551	MATERIEL ROULANT	179 264,68	249 339,60	70 074,92	39%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	280 320,04	136 103,05	-144 216,99	-51%

		2019	2020	Evolution €	Evolution %
6156	MAINTENANCE	1 016 031,76	1 398 162,28	382 130,52	38%
6161	PRIMES D ASSURANCES MULTIRISQUES	394 976,63	403 424,94	8 448,31	2%
6162	PRIMES ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTIO	0,00	0,00	0,00	n.s.
6168	PRIMES D ASSURANCES AUTRES	79 844,59	88 154,58	8 309,99	10%
617	ETUDES ET RECHERCHES	45 905,88	69 621,76	23 715,88	52%
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	173 998,10	119 618,57	-54 379,53	-31%
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	143 190,56	172 479,98	29 289,42	20%
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	6 793,00	2 398,00	-4 395,00	-65%
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	493 096,01	368 854,31	-124 241,70	-25%
	TOTAL	6 781 069,01	9 036 147,04	2 255 078,03	33%

Les principales augmentations portent sur les dépenses suivantes :

- les contrats de prestations de services (+1,9 M€ sur le compte 611) : suite au renouvellement des marchés, les dépenses ont changé d'imputation comptable (transfert du chapitre 012 vers 011). Ce poste comprend désormais les marchés de prestations de services liées à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) 1,3 M€, Les Francas 705 K€, le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) Le Becquet 272 K€, le SDIS 43 K€.
- la maintenance (+382 K€ sur l'article 6156) : compte tenu du relèvement du seuil de rattachement des dépenses en 2019, un certain nombre de factures concernant les marchés de maintenance ont été réglées en 2020. Il est également à noter un rattrapage de 2019 lié au renouvellement des contrats de maintenance énergie (ce poste avait diminué de 481 K€ en 2019 par rapport à 2018).
- l'entretien et les réparations de réseaux (+146 K€ sur l'article 615232).

Il est également constaté des diminutions sur divers postes :

- les autres biens mobiliers -144 K€
- les autres frais -124 K€
- la documentation -54 K€.

Concernant les dépenses comptabilisées dans les comptes 62, il est à noter une baisse de 15%, soit -760 K€.

	2019	2020	Evolution €	Evolution %
comptes 62	4 997 168	4 237 279	-759 889	-15,21%

Les diminutions portent essentiellement sur les dépenses suivantes :

- dépenses diverses (6228) -295 K€, dont -132 K€ pour les prestations périscolaires avec Les Francas, -70 K€ pour les frais de fonctionnement de La Passerelle (transfert vers chapitre 65

subvention à Port Normands Associés), -25 K€ pour les prestations allocation parentale d'éducation (APE). Ce compte a comporté une dépense de 73 K€ pour la mise en sécurité du site des Vieilles Carrières

- Honoraires - 186 K€, dont -42 K€ vérifications réglementaires, -31 K€ diagnostics amiante
- Transport collectif -158 K€ (notamment scolaire)
- Missions -78 K€
- Remboursement de frais à d'autres organismes -73 K€
- Foires et expositions - 40 K€.

Enfin, concernant les impôts et taxes (comptes 63), on constate une hausse de 7%, soit +27 K€.

	2019	2020	Evolution €	Evolution %
comptes 63	387 795	414 696	26 901	6,94%

2) Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont constituées des rémunérations et des charges pour un effectif de 1 646,50 équivalents temps plein (ETP) au 31 décembre 2020 (1 704 ETP au 31 décembre 2019).

Les charges de personnel ont globalement diminué de 3,08%, soit -2,4 M€.

	K€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	
					nominale	Réelle
Charges de personnel (012)		78 592	76 170	-2 422	-3,08%	-3,56%

Pour comprendre cette évolution, il convient de détailler les comptes :

		2019	2020	Variation
6216	PERS AFFECTE GFP RATTACHEMENT	125 473,37	43 441,63	-65,38%
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	2 222 870,37	290 413,29	-86,94%
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	477 811,75	468 419,00	-1,97%
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	219 463,00	215 042,00	-2,01%
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	415 136,52	344 857,80	-16,93%
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	131 695,00	129 072,00	-1,99%
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	36 517 757,29	36 456 148,71	-0,17%
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	844 567,08	799 054,35	-5,39%
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	8 959 327,35	9 704 156,76	8,31%
64131	REMUNERATION	5 834 081,89	5 346 894,75	-8,35%
64138	AUTRES INDEMNITES	795 209,22	749 070,91	-5,80%
64162	EMPLOIS D'AVENIR	154 220,87	31 251,40	-79,74%
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	37 116,99	18 914,80	-49,04%
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	74 630,19	66 714,44	-10,61%
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	7 567 379,00	7 404 229,00	-2,16%
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	12 090 625,22	11 986 931,49	-0,86%
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	260 427,38	234 150,30	-10,09%

		2019	2020	Variation
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	571 318,92	580 113,68	1,54%
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	42 348,88	39 343,65	-7,10%
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	559 506,49	582 919,48	4,18%
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	22 007,98	30 597,75	39,03%
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	643 664,47	619 134,92	-3,81%
6488	AUTRES CHARGES	25 567,36	29 483,16	15,32%
	TOTAL	78 592 206,59	76 170 355,27	-3,08%

Le compte 6218 a fait l'objet d'une diminution suite à des changements d'imputation comptable de certaines dépenses (supra chapitre 011 compte 611 « contrat de prestations de services »). Aussi, en neutralisant le compte 6218, la diminution des charges de personnel s'établit alors à près de 490 K€, soit une baisse de 0,64%.

Dans un contexte de crise sanitaire, il est à noter une moindre consommation des crédits :

- Au recours moindre aux contractuels remplaçants (économie estimée à 500 K€)
- A une diminution des chèques déjeuners (économie estimée à 10 K€)
- Au rythme freiné des mobilités/recrutements sur l'année 2020 (diminution des effectifs permanents ayant engendré une économie estimée à plus de 500 K€)
- Au non versement de la cotisation CNFPT sur novembre et décembre (économie estimée à 65 K€).

Par ailleurs, en septembre 2019 la ville a passé un marché pour l'encadrement du temps périscolaire notamment, qui, en année pleine, a engendré une économie sur la masse salariale, estimée à 220 K€.

Pour l'année 2020, il convient d'intégrer les évolutions suivantes :

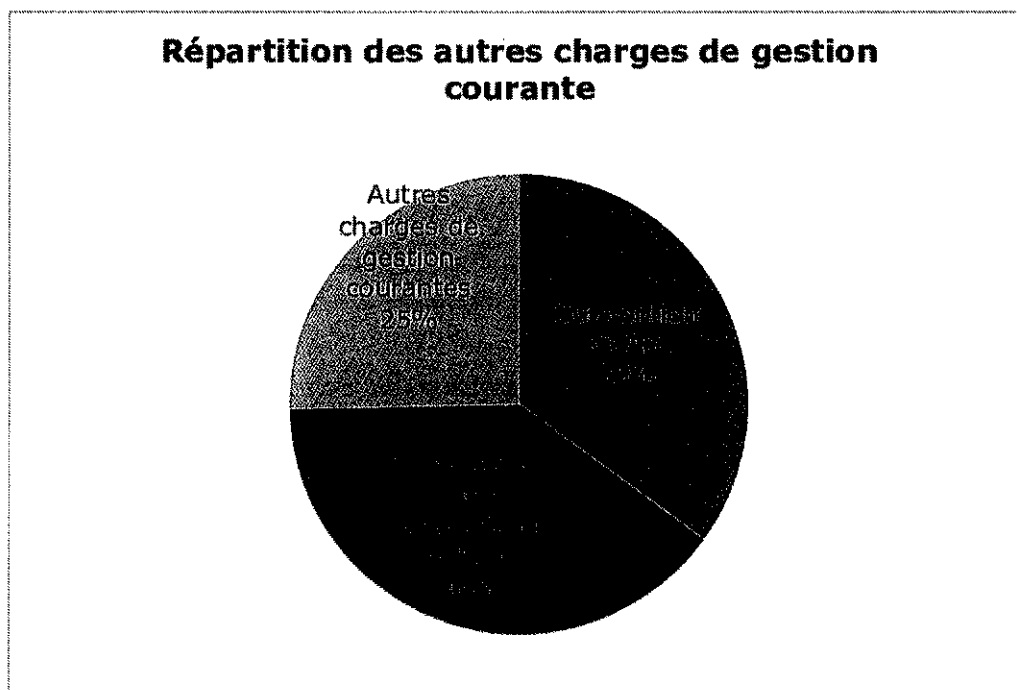
- les mesures gouvernementales :
 - ✓ Augmentation du taux horaire du SMIC au 1^{er} janvier 2020 (+1,2%), représentant, avec l'impact sur l'échelle C1 de la mise en place d'une indemnité différentielle, plus de 30 K€,
 - ✓ Poursuite de la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) pour près de 135 K€.
- les mesures propres à la collectivité :
 - ✓ Répercussion en année pleine de la revalorisation du régime indemnitaire à compter du 1^{er} juillet 2019 représentant 430 K€ sur 2020,
 - ✓ Répercussion en année pleine de l'augmentation de la participation employeur à la mutuelle des agents à compter du 1^{er} juillet 2019 pour un coût de 42 K€ sur 2020,
 - ✓ Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : les avancements de grade et d'échelon ont représenté plus de 815 K€ en 2020,
 - ✓ Mise en place d'une indemnité exceptionnelle COVID pour près de 410 K€.

3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante sont essentiellement constituées des diverses participations et subventions.

Le chapitre 65 a progressé de 13,23%, soit près de 2 M€ supplémentaires.

K€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges de gestion courante (65)	14 780	16 735	1 955	13,23%	12,66%



La commune a versé un montant total de 6 639 637 € de subventions en faveur des associations et autres organismes (compte 6574), soit une hausse de 286 226 €.

€	2019	2020	évolution €	évolution%
Subventions aux associations (6574)	6 353 411	6 639 637	286 226	4,51%

Suite à la pandémie de COVID-19, un grand nombre d'associations sportives, culturelles, artistiques, économiques ont dû cesser partiellement ou totalement leurs activités. Afin de les soutenir, la ville de Cherbourg-en-Cotentin a voté la constitution d'un fonds d'aide d'urgence aux associations lors du conseil municipal du 3 juin 2020. Au terme de l'année 2020, il a été mandaté un montant total de 212 264 € de subventions exceptionnelles.

Dans le cadre de l'accueil de l'arrivée de la Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin, un premier versement pour l'édition 2021 a été effectué en 2020 pour un montant de 111 111 €.

Au titre des subventions, on peut également mentionner les variations suivantes :

- Centre de santé BRES-CROIZAT + 100 K€
- Ecole de voile +78 K€ (compensés en recette dans chapitre 70 au titre du remboursement de mise à disposition du personnel pour 83 K€)
- CASCS + 40 K€ (remboursement de mise à disposition du personnel 41 K€ dans le chapitre 70)
- Le Trident +41 K€ (remboursement de mise à disposition du personnel 46 K€ dans le chapitre 70)
- Le point du Jour +30 K€
- Drheam cup -20 K€.

En raison de la COVID-19, des évènements n'ont pas eu lieu, ce qui n'a pas généré un versement de subventions, on peut citer :

- Accueil des vétérans américains - 20K€
- Amicale cycliste des 3 jours - 21 K€
- AS communaux / communautaires - 20 K€
- Exposition 75ème anniversaire D-DAY - 15 K€.

Le chapitre 65 comprend également la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville. Celle-ci, représentant 35% du chapitre 65, s'est élevée à 5 860 965 €, soit une hausse de 1 M€ par rapport à 2019. Une enveloppe supplémentaire de 500 K€ a notamment été accordée en raison de la crise sanitaire, dédiée aux chèques repas pour les familles défavorisées, à la prime COVID au personnel du CCAS.

€	2019	2020	évolution €	évolution%
Subvention CCAS	4 808 000	5 860 965	1 052 965	21,90%

Suite au renouvellement de l'équipe municipale en juillet 2020 (passant de 163 à 55 élus), les indemnités aux maires et adjoints ont diminué de 272 K€.

€	2019	2020	évolution €	évolution%
Indemnités aux maires et adjoints (6531)	1 139 931	867 556	-272 375	-23,89%

Enfin, parmi les autres dépenses, on peut noter que le poste contributions obligatoires (compte 6558) a progressé de 1,1 M€, en raison notamment de la contribution eaux pluviales reversée à la communauté d'agglomération du Cotentin, pour un montant de 640 K€, et portant sur la période août 2018 - décembre 2019. Depuis 2020, cette contribution vient en déduction de l'attribution de compensation (chapitre 73). Les participations aux frais de fonctionnement des écoles privées ont progressé de 312 K€ en 2020.

4) Les charges financières bénéficient de la poursuite de la baisse de l'encours de la dette (chapitre 66)

En raison d'une diminution de l'encours de la dette, les charges financières ont diminué de 11%, soit une baisse de 62 K€ par rapport à 2019.

K€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Intérêts nets (intérêts - créances)	556	493	-62	-11,21%	-11,65%

5) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66)

Les charges exceptionnelles ont augmenté de 14,55%, soit +68 K€.

K€	2019	2020	Evolution €	Evolution %	
				nominale	réelle
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	466	534	68	14,55%	13,98%

Ce chapitre comporte les dépenses de type régularisations antérieures (dont titres annulés sur exercices antérieurs pour 56 K€), le fonds de retraite sapeurs-pompiers 68 K€, ou encore les intérêts payés dans le cadre des contrats de couverture qui se sont élevés à 270 K€ pour l'année 2020.

II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 144 781 306,14 €, dont 144 339 868,69 € en opérations réelles et 441 437,45 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement

Le taux d'emploi des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

€	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	7 144 553,51	5 630 538,58	78,81%
73 Impôts et taxes	76 536 777,00	77 297 968,46	100,99%
74 Dotations, subventions et participations	55 315 129,17	56 856 124,14	102,79%
75 Autres produits de gestion courante	1 194 552,00	1 214 493,70	101,67%
013 Atténuation de charges	838 516,00	738 431,10	88,06%
TOTAL RECETTES DES SERVICES	141 029 527,68	141 737 555,98	100,50%
76 Produits financiers	86 077,00	72 901,60	84,69%
77 Produits exceptionnels (hors cessions*)	84 435,00	218 608,32	258,91%
TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions*)	141 200 039,68	142 029 065,90	100,59%

*déduction cessions qui sont budgétées au chapitre 024 et non au chap. 77 : 2 310 803 €

Le taux de réalisation des recettes du budget principal s'élève à 100,59%, illustrant la sincérité des inscriptions budgétaires.

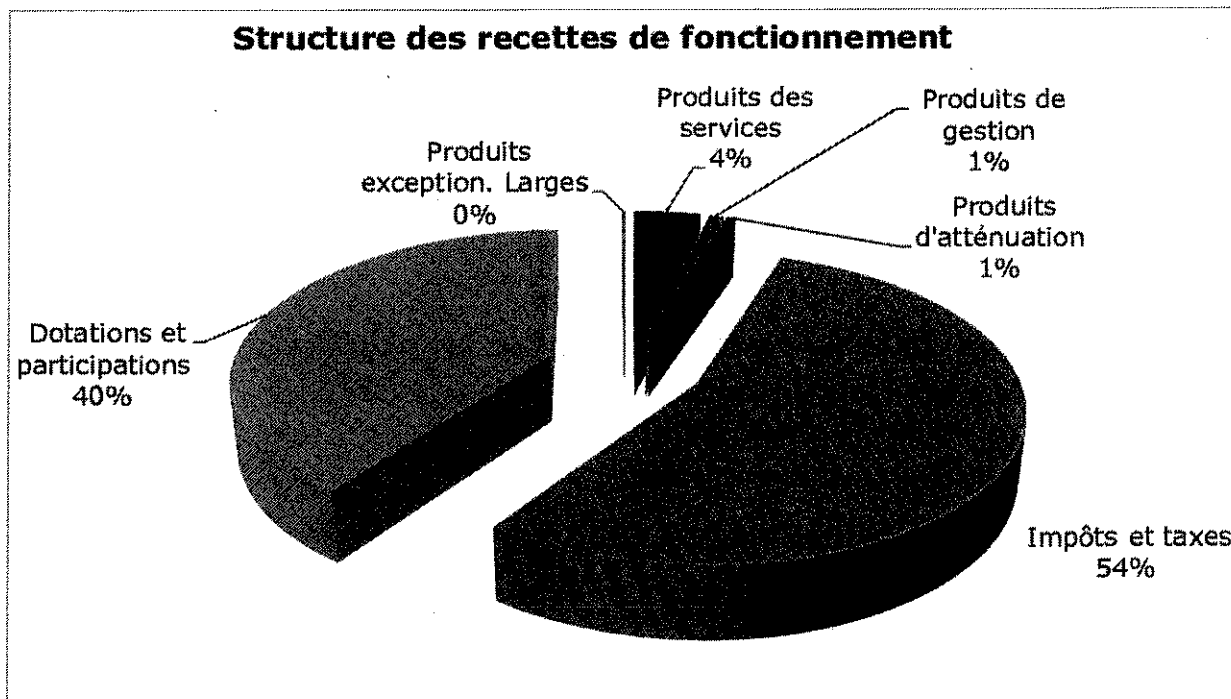
B. Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement ont enregistré une baisse de 0,41% (-580 K€).

en K€	2019	2020	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits des services (70)	7 092	5 631	-1 461	-20,61%	-21,00%
Produits de gestion (75)	1 466	1 214	-251	-17,15%	-17,56%
Produits d'atténuation (013)	939	738	-201	-21,37%	-21,76%
Impôts et taxes (73)	77 269	77 298	29	0,04%	-0,46%
Dotations et participations (74)	55 461	56 856	1 395	2,51%	2,00%
Produits de fonctionnement courant	142 227	141 738	-490	-0,34%	-0,84%
Produits exceptionnels larges (76* net + 77* hors cessions)	351	261	-91	-25,78%	-26,15%
Produits de fonctionnement	142 578	141 998	-580	-0,41%	-0,90%

* déduction créances intérêts 30 901 € et cessions 2 310 803 €

Les principales ressources sont les impôts et taxes (54%), les dotations et participations (40%) et les produits des services et du domaine (4%).



1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Le chapitre 70 a diminué de 20,61%, soit -1,5 M€.

en K€	2019	2020	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits des services (70)	7 092	5 631	-1 461	-20,61%	-21,00%

Les produits des services et du domaine enregistrent toutes les redevances liées aux droits d'entrée pour les équipements culturels, sportifs et de loisirs ainsi que les recettes de crèches et de restaurants scolaires de la ville. Ces redevances ont généré une recette totale de 2 792 674 € en 2020, en chute de 33%, soit une perte de produit de 1,4 M€ par rapport à l'année précédente.

L'épidémie de COVID-19 a impacté l'ensemble de ces recettes, de manière plus ou moins marquée. Depuis le mois de mars 2020, beaucoup de structures ont dû fermer, partiellement ou totalement.

Concernant les redevances et droits des services à caractère culturel (7062) :

- Le Circuit : -55% (-47 K€)
- l'espace culturel Buisson (ateliers et spectacles) : -51% (-43 K€)

Concernant les redevances à caractère sportif et de loisirs (7063) :

- Centre aquatique d'Equedreville-Hainneville : -51% (-225 K€)
- Piscine de Tourlaville : -57% (-191 K€)
- Piscine de Chantereyne : -51% (-89 K€)

Concernant les redevances et droits des services à caractère social (7066) :

- Crèche Cordonnier Tourlaville : -37% (-39 K€)
- Crèche Camomille La Glacerie : -30% (-31 K€)
- Multi-accueil Levalois : -42% (-28 K€)

Concernant les redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement (7067) :

- Restauration scolaire Equedreville-Hainneville : -31% (-104 K€)
- Restauration scolaire Cherbourg-Octeville : -29% (-89 K€)
- Accueil périscolaire Cherbourg-Octeville : -33% (-58 K€)

	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Redevances et droits des services à caractère culturel (7062)	323 718	205 554	-118 164	-36,50%
Redevances à caractère sportif (70631)	566 622	261 006	-305 616	-53,94%
Redevances à caractère de loisirs (70632)	536 035	283 452	-252 583	-47,12%
Redevances et droits des services à caractère social (7066)	936 109	764 090	-172 019	-18,38%
Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement (7067)	1 807 319	1 278 571	-528 748	-29,26%
Total redevances	4 169 804	2 792 674	-1 377 130	-33,03%

Les redevances liées au stationnement ainsi que les redevances d'occupation du domaine public ont également diminué en raison de la crise sanitaire.

Par délibération du 3 juin 2020, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin a voté quatre mesures exceptionnelles afin d'accompagner la reprise économique des commerces de proximité impactés par les périodes de confinement. Les mesures ont été reconduites en fin d'année, dans le cadre du deuxième confinement. Ainsi, jusqu'au 31 janvier 2021, il a été décidé de la gratuité :

- le samedi toute la journée des parkings à barrières (Gambetta-Fontaine, Notre-Dame et Trinité) ainsi que sur la voirie
- les étalages commerciaux
- les permis de stationnement de terrasses touchant les bars, restaurants, brasseries, salons de thé...
- les marchés hebdomadaires pour les commerçants non sédentaires.

	2018	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Redevances cimelières (70311 et 70312)	260 989	233 863	214 436	-19 427	-8,31%
Droits de stationnement et de location sur la voie publique (70321 et 70322)	127 693	143 803	45 722	-98 081	-68,20%
Redevances d'occupation du domaine public (70323)	289 373	194 855	210 360	15 506	7,96%
Redevances stationnement (70383)	342 907	325 450	171 818	-153 632	-47,21%
Redevance forfaitaire post stationnement (70384)	66 712	87 690	64 356	-23 333	-26,61%

Les produits des services et du domaine comptabilisent également les remboursements liés à la mise à disposition du personnel des budgets annexes, CCAS et régies. Ce poste a diminué de 103 K€, soit -7%, principalement en raison du CCAS (-93 K€), avec notamment l'impact en année pleine de la mutation de 5 agents courant 2019. Un rattrapage concernant le personnel du budget annexe locations sera à effectuer sur l'année 2021.

	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Budget locations	16 264	0	-16 264	-100%
Budget port	731 918	739 957	8 039	1%
Budget parking	147 463	144 963	-2 500	-2%
Camping	65 256	64 761	-495	-1%
Cimetière	21 912	19 401	-2 511	-11%
Panneaux photovoltaïques	2 701	2 608	-93	-3%
Caisse des écoles	129 650	133 283	3 634	3%
CCAS	264 424	171 344	-93 080	-35%
Mise à disposition personnel budgets annexes, CCAS, régies (70841)	1 379 588	1 276 317	-103 271	-7%

Enfin, le chapitre 70 comprend les remboursements liés à la mise à disposition du personnel de la communauté d'agglomération du Cotentin. En 2019, la mise à disposition du personnel n'avait été refacturée que partiellement, un rattrapage a été opéré sur l'exercice 2020.

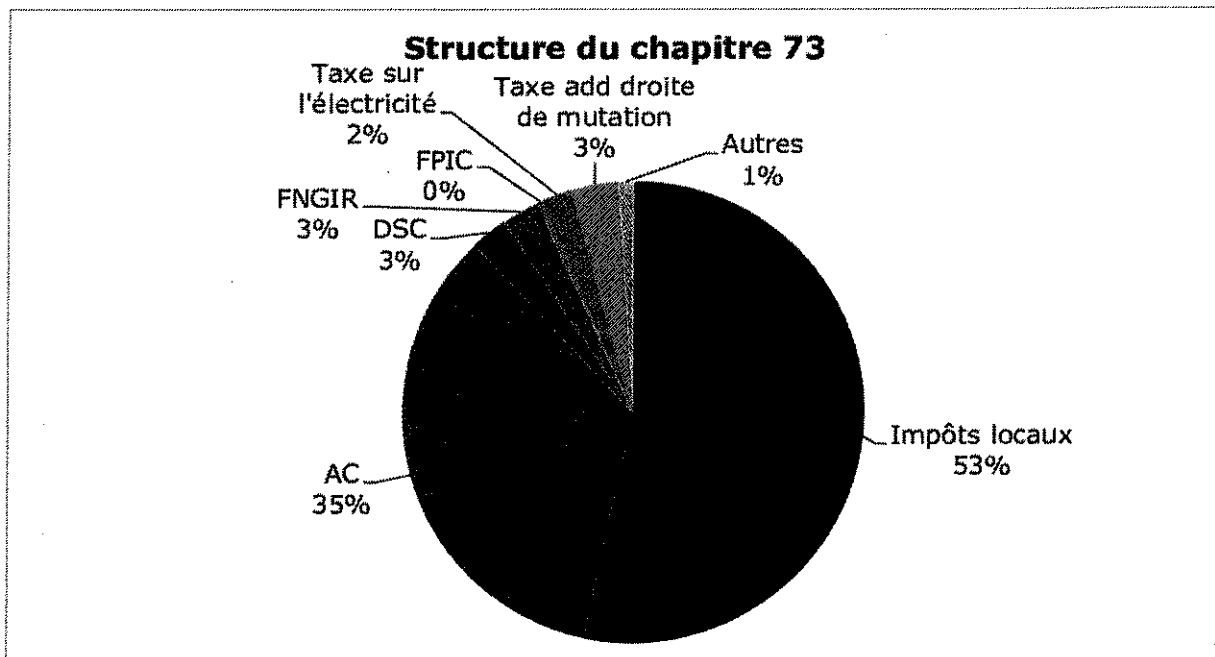
	2019	2020	Evolution €	Evolution %
Mise à disposition de personnel CAC	11 736	335 801	324 065	2761%

2) Les ressources fiscales (chapitre 73)

Les ressources fiscales ont atteint un produit de 77,3 M€ en 2020, soit une très légère progression de 0,04% (+29 K€).

en K€	2019	2020	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Impôts et taxes (73)	77 269	77 298	29	0,04%	-0,46%

53% des ressources proviennent des impôts directs locaux et 35% de l'attribution de compensation (AC).



a) Les impôts directs locaux

L'évolution du produit des impôts directs locaux dépend de quatre facteurs :

- L'évolution des taux d'imposition ;
- La revalorisation indiciaire des bases fiscales foncières décidée par la loi de finances, +1,2% en 2020 pour les taxes foncières et 0,9% pour la taxe habitation ;
- L'évolution physique des bases fiscales liée à la conjoncture socio-économique ;
- Les politiques d'exonérations décidées par l'Etat ou la commune.

En 2020, les bases de la taxe d'habitation ont progressé de 0,55%, celles du foncier bâti et non bâti respectivement de 3,47% et 3,03%.

Compte tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales entre 2018 et 2023, le législateur a figé le taux 2020 à son niveau de 2018, soit pour la commune de Cherbourg-en-Cotentin 15,97%. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été fixé à 24,80% et le taux de foncier non bâti à 39,88% en 2020.

Ainsi, compte tenu de ces éléments, le produit total des impositions directes locales a atteint près de 41 M€ en 2020, en hausse de 1,62% par rapport à 2019, soit une recette supplémentaire de 652 K€.

K €	2019	2020	évolution nominale %	évolution physique %
Base TH	103 721	104 296	0,55%	-0,64%
Base FB	94 133	97 401	3,47%	2,25%
Base FNB	435	448	3,03%	1,81%

taux TH	15,97%	15,97%	0,00%
taux TFB	25,07%	24,80%	-1,08%
taux TFNB	40,31%	39,88%	-1,07%

				Evolution K€
Produit TH	16 564	16 656	0,55%	92
Produit FB	23 599	24 156	2,36%	556
Produit FNB	175	179	1,94%	3
Total produit	40 339	40 990	1,62%	652

b) Les autres impôts et taxes

Outre les impôts directs locaux, les autres recettes fiscales ont évolué de la manière suivante :

K €	2019	2020	évolution €	évolution %
Taxe sur l'électricité	1 619	1 635	17	1,03%
Taxe sur la publicité extérieure	568	640	72	12,76%
Produit des jeux	410	201	-209	-51,03%
Taxe additionnelle aux droits de mutation	2 361	2 505	144	6,08%

La taxe sur l'électricité a progressé de 1,03% (+17 K€). La taxe sur la publicité extérieure (TLPE) a quant à elle augmenté de 12,76%, soit un produit supplémentaire de 72 K€.

Dans un contexte de crise sanitaire ayant occasionné la fermeture du casino de Cherbourg-en-Cotentin lors des deux confinements, le reversement par l'Etat d'une partie des produits des jeux du casino a chuté de 51,03%, soit un manque à gagner de 209 K€.

La taxe additionnelle aux droits de mutation, due par les acquéreurs de biens immobiliers sur le montant des transactions, s'est élevée à 2,5 M€ en 2020, soit une progression de 6,08% (+144 K€), reflétant un certain dynamisme du marché immobilier. Celui-ci ne semble pas touché par la crise sanitaire.

Enfin, les droits de place ont diminué de près de 83% (-45 K€), suite aux mesures prises par la commune dans un contexte de crise sanitaire (délibération du 3 juin 2020).

€	2019	2020	évolution €	évolution %
Droits de place (7336)	54 860	9 495	-45 366	-82,69%

c) L'attribution de compensation (AC)

Le mécanisme de l'attribution de compensation (AC) a été créé par la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres.

Les principaux transferts de compétence ont été effectués entre 2017 et 2019. En 2020, il a été transféré à la communauté d'agglomération la compétence eaux pluviales urbaines.

L'attribution de compensation représente 35% du chapitre 73 et fige ainsi un tiers des ressources communales.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin s'est vue verser une attribution de compensation d'un montant de 26 737 341 € contre 26 856 302 € en 2019, soit une baisse de 119 K€..

Ce montant actualisé comprend l'AC définitive pérenne 2019 de 25 030 104 € ainsi que les transferts de charges pour 2020, les corrections et les frais de services communs, décomposés comme suit :

- ✓ Eaux pluviales urbaines : -336 750 €
- ✓ Correction AC libre pérenne : -45 339 € (Cité de la mer : - 44 823 €, Golf : -49 €, Hippodrome : -565 €)
- ✓ Correction AC libre non pérenne : +15 352 €
- ✓ Frais de services communs RH, SI, Finances, SIG : + 2 073 974 €.

	€	2019	2020	évolution €
Atribution de compensation		26 856 302	26 737 341	-118 961

d) La dotation de solidarité communautaire

Depuis 2017, la communauté d'agglomération verse à ses communes membres une dotation de solidarité communautaire (DSC).

Pour la commune de Cherbourg-en-Cotentin, en 2020, la DSC s'est élevée à 1 949 941 €, soit une progression de 282 K€, qui a permis de compenser la perte de la dotation nationale de péréquation (157 K€) ainsi que de la dotation forfaitaire (125 K€).

Depuis 2019, la DSC est également l'instrument pour compenser les communes qui ont accordé l'abattement de 15% sur la taxe foncière sur les propriétés bâties des commerces dont la surface de vente est inférieure 400 m² (97 150 € pour Cherbourg-en-Cotentin en 2020).

	€	2019	2020	évolution €
Dotation de solidarité communautaire		1 668 109	1 949 941	281 832

e) Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC, mécanisme de péréquation horizontale, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

La CA du Cotentin est devenue inéligible au FPIC à compter de 2019. Elle bénéficie cependant d'un mécanisme de garantie permettant une sortie progressive sur 2 ans, en 2019 (70% du montant reversé 2018) et 2020 (50% du montant reversé 2019).

En 2020, pour Cherbourg-en-Cotentin, le reversement s'est élevé à 318 314 € quand le prélèvement s'est chiffré à 884 255 €. Le solde net est donc négatif, la commune de Cherbourg-en-Cotentin est redevable d'un montant de 565 941 €.

	Notifié 2019			Notifié 2020		
	prélèv.	reversem.	solde FPIC	prélèv.	reversem.	solde FPIC
FPIC	670 077	640 815	-29 262	884 255	318 314	-565 941

Dans le cadre d'un contentieux avec l'Etat, la CA du Cotentin a obtenu une révision favorable du FPIC 2017. Cherbourg-en-Cotentin s'est vue prélever et reverser des montants complémentaires en 2019 et en 2020, elle a bénéficié à ce titre d'un solde net de 113 298 € en 2019, et d'un montant supplémentaire de 30 394 € en 2020.

Régularisation contentieux 2017		
prélèv.	reversem.	solde FPIC
-29 337	1 057	30 394

3) Les dotations et participations

Les dotations et participations ont progressé de 2,51%, soit + 1,4 M€.

en K€	2019	2020	évolution €	évolution nominale	évolution réelle
Dotations et participations (74)	55 461	56 856	1 395	2,51%	2,00%

a) La DGF en diminution

La dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est établie à 30 978 309 € en 2020, en baisse de 0,54% (-229 K€).

Depuis 2019, la dotation forfaitaire de Cherbourg-en-Cotentin évolue en fonction de la variation de la population et du prélèvement « potentiel fiscal ».

Le potentiel fiscal, qui est un indicateur de mesure de la richesse fiscale locale, pénalise la commune depuis son intégration au sein de la communauté d'agglomération. Ce paramètre, conjugué à la diminution de la population, a fait diminuer la dotation forfaitaire de 231 K€ en 2020.

Dans la continuité de 2019, la CA du Cotentin a compensé la commune pour la perte de DGF liée au potentiel fiscal, soit 125 K€. Cette compensation est intégrée dans la DSC, comme vu précédemment.

La dotation de solidarité urbaine (DSU) d'un montant de 10 013 155 €, a progressé de 159 K€ tandis que la dotation de solidarité rurale (DSR) s'est maintenue à 241 414 €.

La dotation nationale de péréquation (DNP) vise à réduire les écarts de richesse fiscale entre les communes. La majoration du potentiel financier de la commune en 2018, a entraîné, à compter de 2019, la perte de la part majoration (466 K€), ainsi que la baisse de la dotation spontanée de la part principale. En 2020, la DNP s'est élevée à 1 416 048 €, en baisse de 157 K€. Cette perte est également compensée par la CA du Cotentin dans la DSC.

€	2019	2020	évolution €	évolution %
Dotation forfaitaire	31 209 516	30 978 309	-231 207	-0,74%
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	9 854 043	10 013 155	159 112	1,61%
Dotation de solidarité rurale (DSR)	241 414	241 414	0	0,00%
Dotation nationale de péréquation (DNP)	1 573 387	1 416 048	-157 339	-10,00%
Total DGF	42 878 360	42 648 926	-229 434	-0,54%

b) Les dotations de compensation et de péréquation fiscales

Les compensations fiscales de taxe d'habitation (TH) ont progressé de 154 722 € tandis que celles liées aux taxes foncières ont diminué de 15 351 €. Au total, les compensations fiscales se sont élevées à 3 104 948 € en 2020, en progression de 4,70% (+139 K€).

€	2019	2020	évolution €	évolution %
Compensations TH	2 712 069	2 866 791	154 722	5,70%
Compensations TF	253 508	238 157	-15 351	-6,06%
Total compensations fiscales	2 965 577	3 104 948	139 371	4,70%

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) s'est établi à 1 894 399 € en 2020, en hausse de 0,69%, soit +13 K€.

€	2019	2020	variation €	Evolution %
FDTP	1 881 367	1 894 399	13 032	0,69%

c) La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) constituait, avec le FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources), une dotation de neutralisation de la réforme de 2010 valant suppression de la taxe professionnelle. Elles étaient donc réputées figées.

Cependant, depuis 2018, la DCRTP est une variable d'ajustement. En 2020, la dotation s'est élevée à 1 082 287 €, en baisse de 3,91% (-44 K€).

€	2019	2020	évolution €	évolution %
DCRTP	1 126 373	1 082 287	-44 086	-3,91%

d) Les autres participations

Outre les dotations et compensations d'Etat, le chapitre 74 comprend les subventions de fonctionnement perçues par la ville : Etat, Département, Région, Communes, CAF etc...

Globalement, en 2020, ces participations (comptes 747) ont atteint un montant global de 7 638 458 € contre 6 172 316 €, en progression de 23,75%, soit +1,5 M€.

La majorité de ces recettes est comptabilisée sur l'article comptable 7478 et correspond aux participations de la CAF et de la MSA. Sur l'exercice 2020, ces recettes se sont élevées à 6 914 878 € (+1,4 M€ par rapport à 2019).

L'effet de la crise sanitaire est difficilement mesurable sur l'article 7478 en 2020 dans la mesure où il a été constaté sur cet exercice des régularisations de recettes se rapportant aux exercices antérieurs (multi-accueil La Fenotte, ALSH La Glacière, Le puzzle, Totem, Maison Flora Tristan, Maison Françoise Giroud, Maison Olympe de Gouges, ...).

Cependant, il est répertorié un montant exceptionnel de 740 318 € d'aides CAF pour les crèches en compensation des pertes subies suite à l'épidémie de COVID-19.

Enfin, il a été perçu une participation de 40 K€ pour l'exposition Normandie Impressionniste 2020.

€	2019	2020	variation €	Evolution %
7478 subv et particip. Autres organismes	5 467 839	6 914 878	1 447 038	26,46%

4) Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) ont enregistré une diminution de 17,15% (-251 K€).

en K€	2019	2020	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits de gestion (75)	1 466	1 214	-251	-17,15%	-17,56%

Les revenus des immeubles ont diminué notamment sous l'effet des recettes suivantes :

- Loyer EHPAD de la Quincampoise -86 K€, suite au renouvellement de la convention d'occupation des locaux à compter de 2020
- Locations de salles -74 K€, dont la baisse est liée à la crise sanitaire.

5) Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comptabilisés dans le chapitre 77 ont diminué de 25,78% (-91 K€).

en K€	2019	2020	évolution €	évolution nominale %	évolution réelle %
Produits exceptionnels larges (76 net + 77)	351	261	-91	-25,78%	-26,15%

Les produits exceptionnels sont fluctuants d'une année sur l'autre. En 2020, il a été mouvementé des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 57 K€, des cessions de biens non répertoriés à hauteur de 36 K€, des aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour 29 K€, des dédits et pénalités perçues pour 27 K€, ainsi que des indemnités de sinistres à hauteur de 24 K€.

III. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

L'évolution des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

K€	2019	2020	évolution €	évolution %
Produits de fonctionnement courant	142 227	141 738	-490	-0,34%
- Charges de fonctionnement courant	116 935	118 484	1 548	1,32%
= EXCEDENT BRUT COURANT	25 292	23 254	-2 038	-8,06%
+ Produits except. et fin. hs intérêts	351	261	-91	-25,78%
- Charges except. et fin. hs intérêts	466	534	68	14,55%
= EPARGNE DE GESTION	25 177	22 980	-2 197	-8,72%
- Intérêts	556	493	-62	-11,21%
= EPARGNE BRUTE	24 621	22 487	-2 134	-8,67%
- Capital	7 941	7 870	-72	-0,90%
= EPARGNE NETTE	16 680	14 617	-2 062	-12,36%

Le budget principal de la ville de Cherbourg-en-Cotentin présente un effet ciseaux sur sa section de fonctionnement.

Ce phénomène est lié à un cumul de paramètres :

- le relèvement du seuil des rattachements en 2019 a reporté une partie des dépenses de 2019 sur l'exercice 2020.
- l'épidémie de COVID-19, dont l'impact peut se mesurer sur plusieurs niveaux :
 - ✓ dépenses de fonctionnement supplémentaires : 2 320 K€ (achats de masques, gel, produits d'entretien, prime COVID ...)

- ✓ perte de recettes de fonctionnement : 2 000 K€ (redevances, produit des jeux, locations de salles, droits de place)

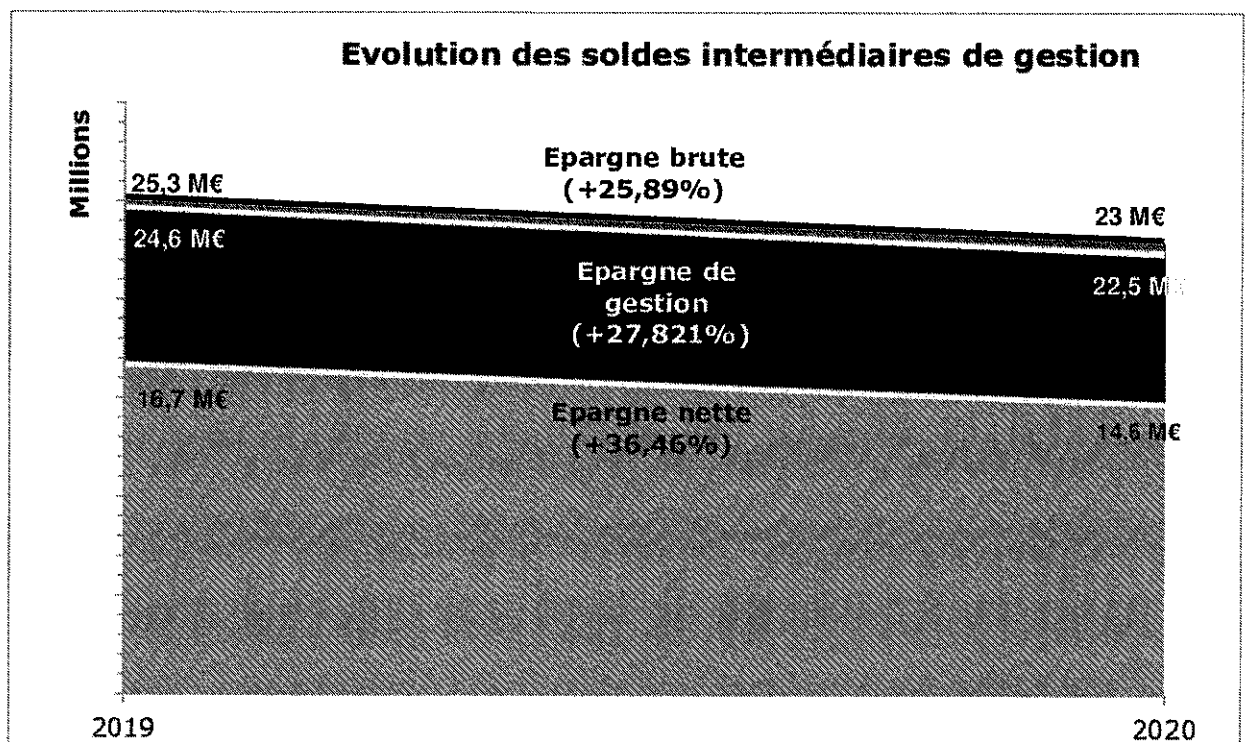
Soit un montant total de 4 320 K€.

Ce coût est atténué par les économies réalisées sur les dépenses, dont l'évaluation reste néanmoins complexe. Les grands montants suivants peuvent néanmoins être dégagés : 1 169 K€ sur le chapitre 011 (carburant, alimentation, chauffage, fournitures, prestations scolaires, transport collectif, missions), 76 K€ sur le chapitre 65 (subventions non versées), 575 K€ sur le chapitre 012 (moindre recours aux contractuels, chèques déjeuner, cotisation CNFPT), soit un montant total de 1 820 K€.

Pour 2020, le coût net de la crise sanitaire peut être estimé à 2 500 K€.

Dans ce contexte, les soldes intermédiaires de gestion se dégradent et l'épargne nette 2020 s'établit à 14,6 M€ contre 16,7 M€ en 2019, soit une baisse de 2,1 M€.

Cette baisse d'épargne nette est à mettre en relation avec l'impact financier consécutif à la crise sanitaire.



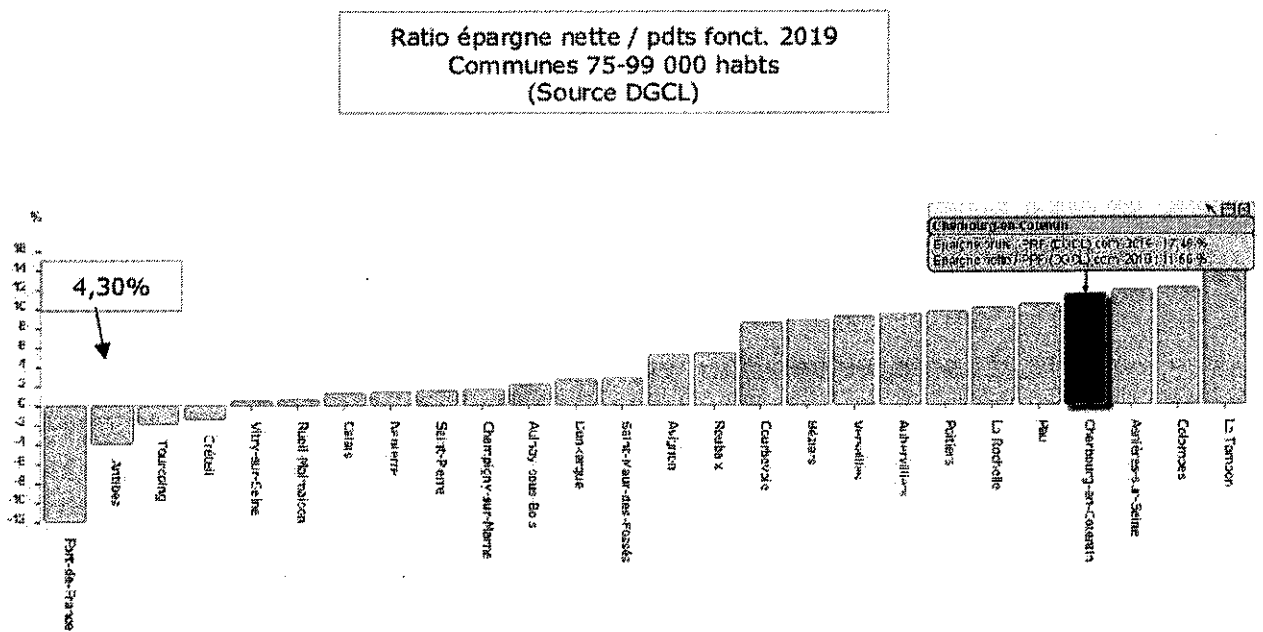
La crise sanitaire a révélé l'importance d'un bon niveau d'épargne nette. Cette situation financière préservée a permis de mettre en place sans délai les mesures nécessaires à la continuité des services publics (achats de masques et de fournitures, mise en place du télétravail...), les mesures d'accompagnement des plus vulnérables (chèques alimentaires via le CCAS, distribution de masques) et des acteurs économiques les plus touchés (fonds de soutien aux associations, bonification des chèques commerçants, gratuité du stationnement).

Si l'épargne nette diminue, les marges de manœuvre de la commune demeurent à un niveau satisfaisant, tels que l'illustrent les ratios financiers.

	2019	2020
Ep brute / produits fonct. *	17,27%	15,84%
Ep nette / produits fonct. *	11,70%	10,29%

*produits nets créances dette et hors cessions

Pour Cherbourg-en-Cotentin, le ratio rapportant l'épargne nette aux produits de fonctionnement figure parmi le meilleur des communes de sa strate de population, la moyenne se situant à 4,30%.



Ces ratios illustrent la capacité de la collectivité à assurer le financement de la section d'investissement.

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette du budget principal s'élève à 36,6% (46,5% en 2019) tandis que le taux d'emploi des crédits, incluant les restes à réaliser, atteint 62,5% (70% en 2019). Ce niveau moindre de réalisation peut être expliqué par le contexte sanitaire et économique. L'économie a été quasiment à l'arrêt pendant le confinement de mars 2020.

€	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandat	Restes à réaliser (2)	Total (1)+(2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement	65 746 698	23 282 893	35,4%	16 706 894	39 989 788	60,8%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	4 675 606	1 108 731	23,7%	1 092 279	2 201 010	47,1%
<i>Immobilisations corporelles</i>	14 828 251	7 423 133	50,1%	4 293 548	11 716 681	79,0%
<i>Immobilisations en cours</i>	46 242 841	14 751 029	31,9%	11 321 068	26 072 097	56,4%
Opérations pour compte de tiers	119 257	43 440	36,4%	55 146	98 586	82,7%
Subv. d'équ. et fonds de concours	5 474 292	2 766 871	50,5%	1 430 042	4 196 913	76,7%
Autres immobilisations financières	370 000	0	0,0%	370 000	370 000	100,0%
Dépenses financières	264 585	264 466	100,0%	60 822	325 289	122,9%
TOTAL inv. réel hors dette	71 974 832	26 357 670	36,6%	18 622 905	44 980 575	62,5%

B. Les dépenses d'investissement hors dette

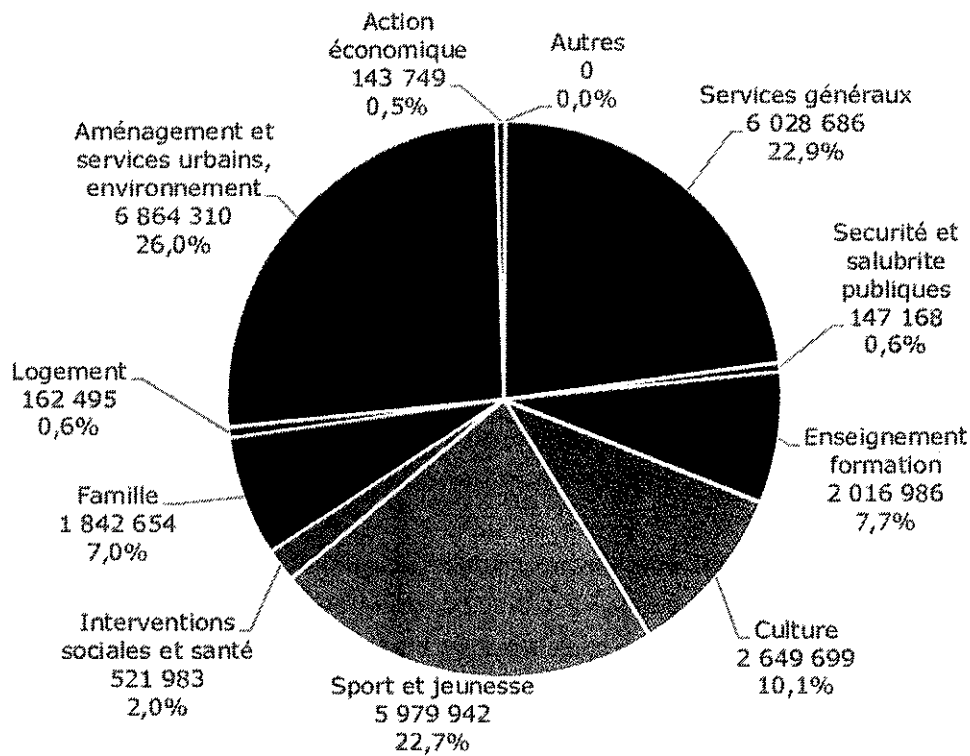
Malgré l'épidémie de COVID-19 et les retards pris dans la bonne exécution des travaux, les dépenses d'investissement hors dette ont atteint 26 357 670 € en 2020, en diminution de 21% (-7 M€) par rapport à 2019 qui a été une année particulièrement élevée en terme d'investissement.

€	2018	2019	2020	Variation
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	26 992 790	30 588 273	23 326 333	-23,74%
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 10,13, 165, 26, 27)	926 353	945 732	264 466	-72,04%
Total inv. hors fds concours	27 919 143	31 534 006	23 590 800	-25,19%
Fds de concours & Subv éqpt (c/204)	1 888 790	1 863 688	2 766 871	48,46%
Dépenses d'inv. hors dette (hors chap 16)	29 807 934	33 397 694*	26 357 670	-21,08%

*hors reversement excédent budget assainissement CAC (7 012 344 €)

Le programme d'investissement 2020 a porté sur les grands domaines de compétences suivants :

Dépenses d'investissement 26,4 M€



Les opérations les plus significatives sont retracées ci-dessous :

- ✓ **Aménagement et services urbains, environnement (6 864 310 €)**
 - Propreté urbaine : 622 562 €, dont véhicules nettoyage 323 221 €, matériel roulant propreté voirie 276 725 €
 - Eclairage public : 438 695 €, dont travaux et grosses réparations 343 028 €
 - Equipements annexes de voirie : 711 957 €, dont schéma d'accessibilité 303 524 €, programme de signalisation lumineuse 154 943 €, rénovation signalisation jalonnement 125 394 €
 - Voirie communale et routes : 2 868 411 €, dont programme annuel voirie 1 224 70 €, grosses réparations 417 214 €, travaux création rond-point boulevard de l'Est 414 443 €, matériel roulant espaces verts 289 434 €, véhicules voirie 158 014 €
 - Espaces verts : 1 230 322 €, dont aménagement paysagers et clôtures 216 142 €, matériel de motoculture 212 420 €, réfection allées foyer Prévert 88 947 €, études et réalisation de jeux 88 562 €
 - Autres opérations d'aménagement : 858 701 €, dont rachat PAF Equeurdreville-Hainneville 295 354 €, travaux pointe de Querqueville 131 129 €, étude de conception d'aménagement place Jean Moulin 112 401 €.

✓ **Services généraux (6 028 686 €)**

- Attribution de compensation 2 151 351 €, dont 885 290 € d'AC non pérenne au titre des services faits concernant la Cité de la Mer
- Travaux : 1 152 940 €
- Véhicules : 677 838 €
- Logiciels informatiques : 443 039 €
- Matériel de bureau Informatique : 391 753 €

✓ **Sport et jeunesse (5 979 942 €)**

- Salles de sport, gymnases : 1 045 391 €, dont travaux luminaires salle omnisport Chantereyne 217 504 €, travaux salle Nordez 117 337 €, réfection couverture du complexe tennistique du Tôt 92 662 €, travaux de réhabilitation du complexe Chantereyne 69 408 €
- Stades : 1 627 921 €, dont transformation d'un terrain en herbe en terrain synthétique stade Fatôme 1 194 458 €, matériel 58 143 €, rénovation arrosage automatique stade Fernagu 58 052 €
- Piscines : 281 713 €, dont travaux piscine d'Equendreville-Hainneville 66 765 €
- Autres équipements sportifs : 2 418 202 €, dont travaux La Polle Les Fourches 1 842 274 €, rénovation piste athlétisme stade Fernagu 308 838 €
- Centre de loisirs : 345 909 €, dont travaux CLSH du Becquet 217 902 €.

✓ **Culture (2 649 699 €)**

- Théâtres : 1 552 881 €, dont travaux façades et couverture du théâtre à l'italienne 1 448 860 €
- Entretien patrimoine culturel : 445 760 €, dont travaux monuments historiques 219 777 €, travaux Eglise de Querqueville 174 615 €
- Actions culturelles : 316 995 €, dont travaux Quasar 148 739 €, travaux Maison des artistes 39 729 €.

✓ **Enseignement formation (2 016 986 €)**

- Ecoles maternelles : 656 271 €
- Ecoles primaires : 1 091 093 €
- Hébergement et restauration : 220 571 €

✓ **Interventions sociales et santé (521 983 €)**

- Subvention équipement PIH : 264 453 €
- Travaux rénovation locaux La Mosaïque : 162 533 €.

C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres

Le financement de l'investissement du budget principal se présente ainsi :

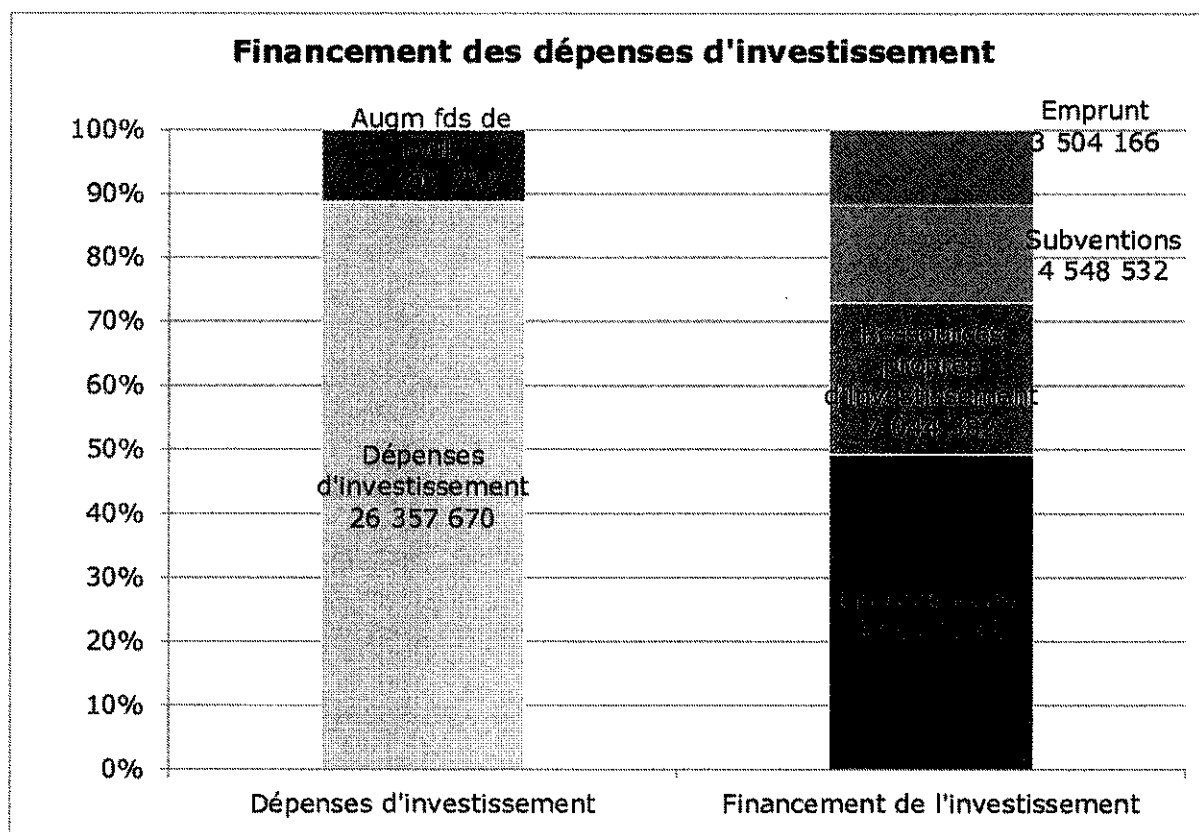
€	Dépenses	Recettes	Structure
Dépenses d'investissement hors dette	26 357 670		
Augm. fonds roulement	3 356 792		
Epargne nette		14 617 381	49,19%
Ressources propres d'investissement (RPI)		7 044 382	23,71%
Subventions		4 548 532	15,31%
Emprunt		3 504 166	11,79%
TOTAL	29 714 462	29 714 462	100,00%

Pour 2020, les dépenses d'investissement ont été financées par l'épargne nette à hauteur de 49% (14,6 M€), les ressources propres d'investissement à 24% (7 M€ voir détail ci-dessous), les subventions d'investissement à 15% (4,5 M€). Le bon niveau d'épargne a permis de limiter l'apport en emprunt qui représente 12% du financement (3,5 M€).

Détail des ress propres d'invest (RPI)	2020
FCTVA	4 123 682
Taxe d'aménagement	535 004
Cessions	2 310 803
Immobilisations en cours	34 494
Autres	40 400
Total	7 044 382

Les cessions 2020 (comptabilisés au compte 775) concernent :

- des immeubles pour 1 305 000 €
- des terrains à hauteur de 933 643 €
- des véhicules pour 54 850 €
- du matériel divers pour 17 310 €.



D. Les restes à réaliser

L'équilibre du compte administratif, organisé par l'article 1612-14 du CGCT, s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser retracés dans la comptabilité d'engagement, en dépenses comme en recettes.

Les restes à réaliser de l'exercice 2020 se présentent ainsi :

en €	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	34 020 438,38			34 020 438,38	
Investissement (total)	-3 909 647,19	18 622 905,06	11 104 591,19		11 427 961,06
Total	30 110 791,19	18 622 905,06	11 104 591,19	22 592 477,32	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser du budget consolidé dégage un excédent de 22 592 477,32 € (16 796 698,29 € en 2019).

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses engagées mais non mandatées. En 2020, celles-ci se montent à 18,6 M€ et concernent essentiellement les immobilisations en cours (11,3 M€), les immobilisations corporelles (4,3 M€) et incorporelles (1,1 M€), les subventions d'équipement à verser (1,4 M€).

Concernant les recettes, les restes à réaliser correspondent aux titres de recette restant à émettre et destinés à financer les dépenses reportées. Il s'agit essentiellement des subventions

d'investissement à recouvrer (5,4 M€) et des autres immobilisations financières comprenant les remboursements des avances de trésorerie accordées à Normandie Aménagement (5,7 M€). Aucun emprunt restant à réaliser n'est à constater au 31 décembre 2020.

V. LA DETTE

A. Un contexte financier toujours favorable pour les emprunteurs

La politique monétaire de la BCE s'est maintenue très souple pendant l'année 2020, avec un taux de refinancement à 0% et un taux de dépôt négatif. Les taux courts, en particulier les Euribor et les dérivés de l'Eonia sont ainsi restés en territoire négatif.

Les collectivités locales ont continué de bénéficier d'une offre de crédit abondante, à des conditions financières performantes, en particulier les offres à taux fixe.

B. Un désendettement

L'encours de la dette du budget principal a diminué de plus de 4,6 M€ en 2020 :

	€	2020
Encours brut au 1er janvier		49 126 922
- Remboursement du capital		8 152 248
+ Emprunt		3 504 166
= Variation de l'encours		-4 648 081
= Encours brut au 31 décembre		44 478 841

Le remboursement du capital à hauteur de 8,2 M€ comprend un remboursement de 3 M€ effectué sur l'année 2020.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin a réalisé 3 504 166 € d'emprunts nouveaux en 2020, il s'agit d'un tirage de 3,5 M€ sur un contrat revolving de la Société Générale mobilisé en décembre 2020 ainsi que d'un emprunt CAF de 4 166 € à taux zéro.

Le stock de la dette brute du budget principal s'élève ainsi à 44 478 841 € au 31 décembre 2020, soit un encours par habitant de 545 € (589 € en 2019), niveau bien inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate (1 511 €/habitant).

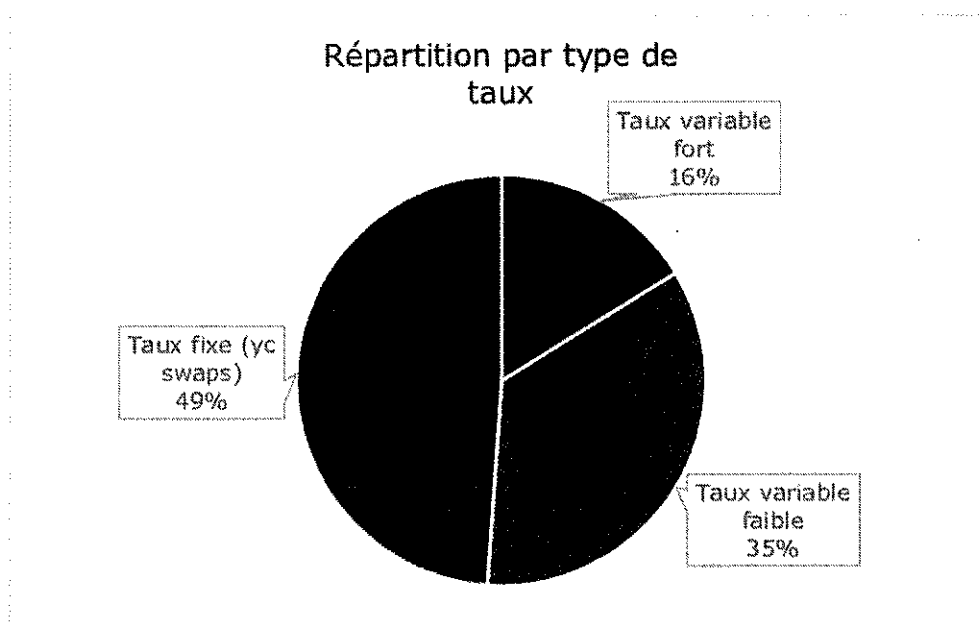
	2020 (€)	2020 (€/hab)
Dettes propres (1)	41 512 846	508,95
Dettes récupérables (2)	2 965 995	36,36
Dettes brutes (3) = (1) + (2)	44 478 841	545,31

Le niveau d'endettement peut aussi s'illustrer par la capacité de désendettement. Le ratio, rapportant le stock de la dette brute à l'épargne brute, s'élève à 1,98 an, révélant la capacité de la commune à se désendetter très rapidement.

Avec un taux moyen de 1,2%, le coût de la dette est maîtrisé et stable.

C. Une structure de dette saine

La structure de la dette fait apparaître un équilibre entre taux fixe (49%) et taux variable (51%). Par ailleurs, la majorité de l'encours variable est indexée sur le Livret A et le Livret d'Epargne populaire qui sont des indices réglementés très peu fluctuants.



Au regard de la charte Gissler, la dette apparaît sécurisée, avec 99,24% de 1A, c'est-à-dire des emprunts à taux fixe ou à taux variable, y compris les swaps.

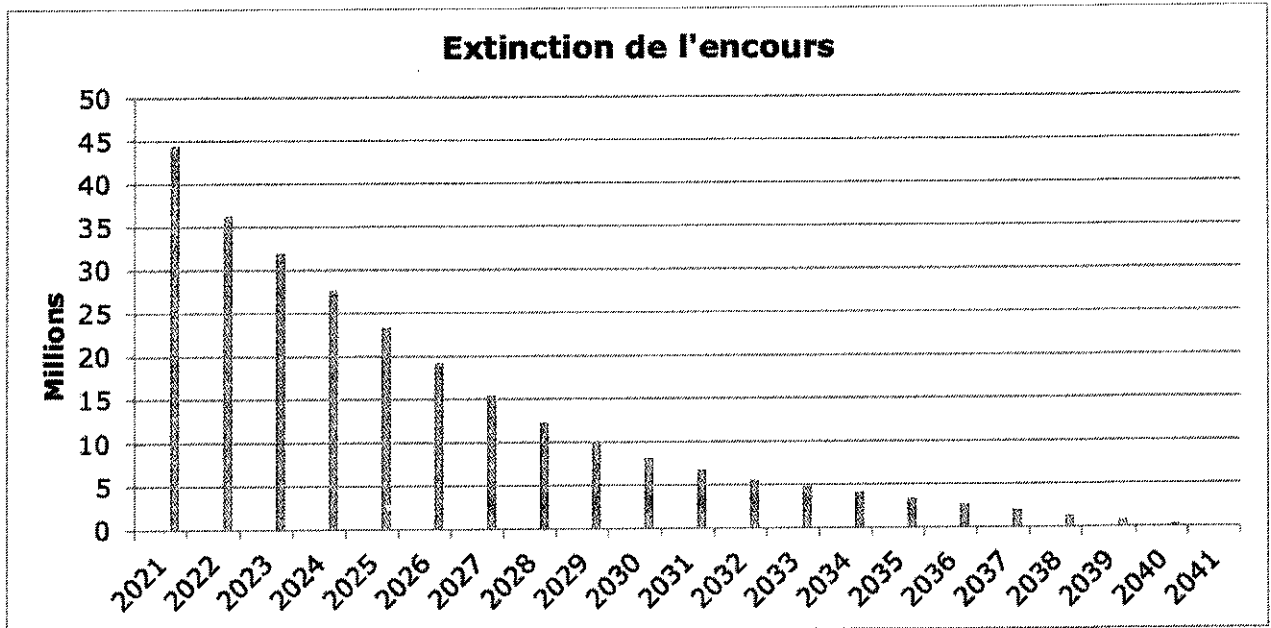
Risque	Libellés	Encours (€)	Structure (%)
1 - A	Indice zone euro - Taux fixe, taux variable, swap variable contre fixe	44 140 929	99,24%
1 - E	Indice zone euro - multiplicateur jusqu'à 5	337 912	0,76%
Total		44 478 841	100,00%

L'emprunt classé 1-E (emprunt à barrière désactivante sur Euribor à 6%), souscrit en 2006, et arrivant à échéance 2021, a, jusqu'à présent, toujours bénéficié du taux fixe bonifié de 3,58% et continuera d'en bénéficier pour la dernière année.

D. Le plan d'extinction de la dette

La durée résiduelle moyenne de l'encours de la dette s'élève à 10 ans, révélant une extinction rapide de ce dernier. Si aucun nouvel emprunt n'était réalisé, l'encours de la dette diminuerait de moitié d'ici les 5 prochaines années.

Le plan d'extinction de la dette se présente comme suit :



LES BUDGETS ANNEXES SOUS NOMENCLATURE M4

I. LE BUDGET CAMPING DE LA SALINE

L'exécution du budget camping de la Saline se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	138 208,55	143 975,16	5 766,61	87 546,70	93 313,31
Investissement	4 207,00	18 646,95	14 439,95	116 052,45	130 492,40
TOTAL	142 415,55	162 622,11	20 206,56	203 599,15	223 805,71

Le résultat de l'exercice 2020 s'élève à 20 206,56 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à 223 805,71 € contre 203 599,15 € en 2019, soit une augmentation du fonds de roulement de 20 206,56 €.

En tenant compte des restes à réaliser (499,13 € de dépenses), le résultat s'établit à 223 306,58 €.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 70,70%, ont augmenté de 6,15% en 2020, soit +6 930 €.

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure
Charges à caractère général (011)	48 002,89	35 487,29	50 057,10	14 569,81	41,06%	41,87%
Charges de personnel (012)	64 462,25	65 256,36	64 761,06	-495,30	-0,76%	54,17%
Charges de gestion courante (65)	6 124,17	5 424,15	2 753,73	-2 670,42	-49,23%	2,30%
Charges financières (66)				0,00		0,00%
Charges exceptionnelles (67)	1 674,17	914,45	197,71	-716,74	-78,38%	0,17%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	1 230,77	5 549,00	1 792,00	-3 757,00	-67,71%	1,50%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	121 494,25	112 631,25	119 561,60	6 930,35	6,15%	100,00%

Les dépenses à caractère général ont progressé de 41% (+15 K€), notamment en raison de l'électricité (+9 K€), les autres fournitures (+4 K€). La baisse des dépenses en 2019 était essentiellement liée au fait qu'elles étaient minorées suite au relèvement du seuil de rattachement des dépenses. Ces dépenses ont été constatées sur l'exercice 2020.

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 90,40%, et ont diminué de 3,19% en 2020 (-4 734 €).

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	évolution N/N-1%	Structure
Produits des services et du domaine (70)	141 079,43	143 629,11	137 888,05	-5 741,06	-4,00%	96,08%
Atténuations de charges (013)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	n.s.	0,00%
Autres produits de gestion courante (75)	4 414,52	4 625,06	4 515,06	-110,00	-2,38%	3,15%
Produits exceptionnels (77)			1 117,05	1 117,05		0,78%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	148 493,95	148 254,17	143 520,16	-4 734,01	-3,19%	100,00%

La fermeture du camping pendant les confinements a généré une baisse des produits des services et du domaine de 4% (-5 741 €). Pour autant, malgré l'épidémie de COVID-19, la fréquentation 2020 du camping a été bonne, ce qui a limité la perte de recettes.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	148 494	148 254	142 403	-5 851	-3,95%
- Charges de fonctionnement courant	119 820	111 717	119 364	7 647	6,85%
= EXCEDENT BRUT COURANT	28 674	36 537	23 039	-13 498	-36,94%
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	0	0	1 117	1 117	n.s.
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	1 674	914	198	-717	-78,38%
= EPARGNE DE GESTION	27 000	35 623	23 959	-11 664	-32,74%
- Intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE BRUTE	27 000	35 623	23 959	-11 664	-32,74%
- Capital	0	0	0	0	
= EPARGNE NETTE	27 000	35 623	23 959	-11 664	-32,74%

Compte tenu d'un effet d'écarts (crise sanitaire et à l'effet conjoncturel lié aux rattachements), l'épargne nette du budget camping présente une diminution de 11 664 € et s'établit à 23 959 € en 2020.

D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 3 752 € et concernent le remplacement d'un ballon réchauffeur.

Ces dépenses sont autofinancées.

II. LE BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

L'exécution du budget panneaux photovoltaïques se présente ainsi :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	73 273,57	113 296,77	40 023,20	142 480,90	182 504,10
Investissement	72 355,40	50 262,00	-22 093,40	159,95	-21 933,45
TOTAL	145 628,97	163 558,77	17 929,80	142 640,85	160 570,65

Le résultat de l'exercice 2020 se chiffre à 17 929,80 €. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture atteint 160 570,65 € contre 142 640,86 € en 2019, soit une augmentation du fonds de roulement de 17 929,79 €.

Il n'y a aucun reste à réaliser, que ce soit en dépenses ou en recettes.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 55%, ont progressé de 5,11%, soit +1 118 €.

€	2018	2019	2020	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Charges à caractère général (011)	7 476,36	4 177,77	3 628,00	-549,77	-13,16%	15,77%
Charges de personnel (012)	7 542,03	2 700,60	2 607,66	-92,94	-3,44%	11,33%
Charges financières (66)	8 869,79	1 419,73	4 342,91	2 923,18	205,90%	18,87%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	6 450,00	13 595,00	12 433,00	-1 162,00	-8,55%	54,03%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	30 338,18	21 893,10	23 011,57	1 118,47	5,11%	100,00%

Les charges financières ont progressé de 2 923 €. Il a été régularisé en 2020 des intérêts se rapportant à l'année 2019 pour un montant de 1638,55 €.

L'impôt sur les sociétés, qui constitue la principale dépense de fonctionnement (54%), s'est élevé à 12 433 € en 2020 contre 13 595 € l'année précédente (- 1 162 €).

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 108%, ont augmenté de 2,16%, soit +2 385 €.

€	2018	2019	2020	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	102 110,08	110 535,41	109 668,48	-866,93	-0,78%	97,12%
Autres produits de gestion courante (75)		1,41	1,29	-0,12		0,00%
Produits exceptionnels (77)	350,00	0,00	3 252,00	3 252,00	n.s.	2,88%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	102 460,08	110 536,82	112 921,77	2 384,95	2,16%	100,00%

La production d'électricité et les recettes y afférentes constituent les recettes principales du budget annexe (97%). Le chapitre 70 connaît une très légère baisse de 0,78% (-867 €).

La hausse des recettes de fonctionnement en 2020 est liée à des régularisations comptables pour un montant de 3 252 € (chapitre 77).

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont les suivants :

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N-N-1 %
Produits de fonctionnement courant	102 110	110 537	109 670	-867	-0,78%
- Charges de fonctionnement courant	21 468	20 473	18 669	-1 805	-8,81%
= EXCEDENT BRUT COURANT	80 642	90 063	91 001	938	1,04%
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	350	0	3 252	3 252	n.s.
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE DE GESTION	80 992	90 063	94 253	4 190	4,65%
- Intérêts	8 870	1 420	4 343	2 923	205,90%
= EPARGNE BRUTE	72 122	88 644	89 910	1 266	1,43%
- Capital	67 533	69 721	71 980	2 259	3,24%
= EPARGNE NETTE	4 589	18 922	17 930	-992	-5,25%

Malgré des mouvements conjoncturels (régularisations en dépenses et en recettes), le budget annexe des panneaux photovoltaïques maintient son épargne nette en s'établissant à 17 930 € en 2020 (-992 € par rapport à 2019).

D. La section d'investissement

Hors dette, le budget panneaux photovoltaïques ne présente pas de dépenses d'investissement.

E. La dette

Sans emprunt supplémentaire, l'encours de la dette, constitué d'un seul emprunt indexé sur taux fixe, s'élève à 483 590 € au 31 décembre 2020 :

€	2018	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	692 825	625 292	555 570
- Remboursement du capital	67 533	69 721	71 980
- Remboursement anticipé			
+ Emprunt			
= Variation de l'encours	-67 533	-69 721	-71 980
= Encours brut au 31 décembre	625 292	555 570	483 590

Le taux fixe est de 0,50% jusqu'en 2021 et la durée résiduelle de l'emprunt est de 5 ans et 10 mois.

III. LE BUDGET ANNEXE CREUSEMENT DE FOSSES

Ce budget a été créé suite à la fin du monopole communal du service extérieur des pompes funèbres (loi n° 93-23 du 8 janvier 1993).

Il enregistre les recettes des activités funéraires, creusement des tombes notamment.

L'exécution du budget est le suivant :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	19 401,00	19 401,00	0,00	437,13	437,13
Investissement			0,00		0,00
TOTAL	19 401,00	19 401,00	0,00	437,13	437,13

Le résultat de clôture 2020 se chiffre à 437,13 €, il était du même montant en 2019.

Il n'y a aucun reste à réaliser, que ce soit en dépenses ou en recettes.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées de dépenses de personnel à hauteur de 19 401 €. Le budget creusement de fosses est équilibré par des recettes propres suffisantes d'un montant équivalent.

Enfin, ce budget ne possède pas de section d'investissement.

IV. LE BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

L'exécution du budget du port de plaisance se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	2 509 567,04	2 516 217,78	6 650,74	192 238,38	198 889,12
Investissement	535 063,36	698 923,38	163 860,02	222 779,25	386 639,27
TOTAL	3 044 630,40	3 215 141,16	170 510,76	415 017,63	585 528,39

A partir de mars 2020, la crise sanitaire et les confinements ont considérablement touché l'activité du port de plaisance avec une diminution de près de 10 % des produits d'exploitation représentant - 241 032 € de chiffre d'affaire.

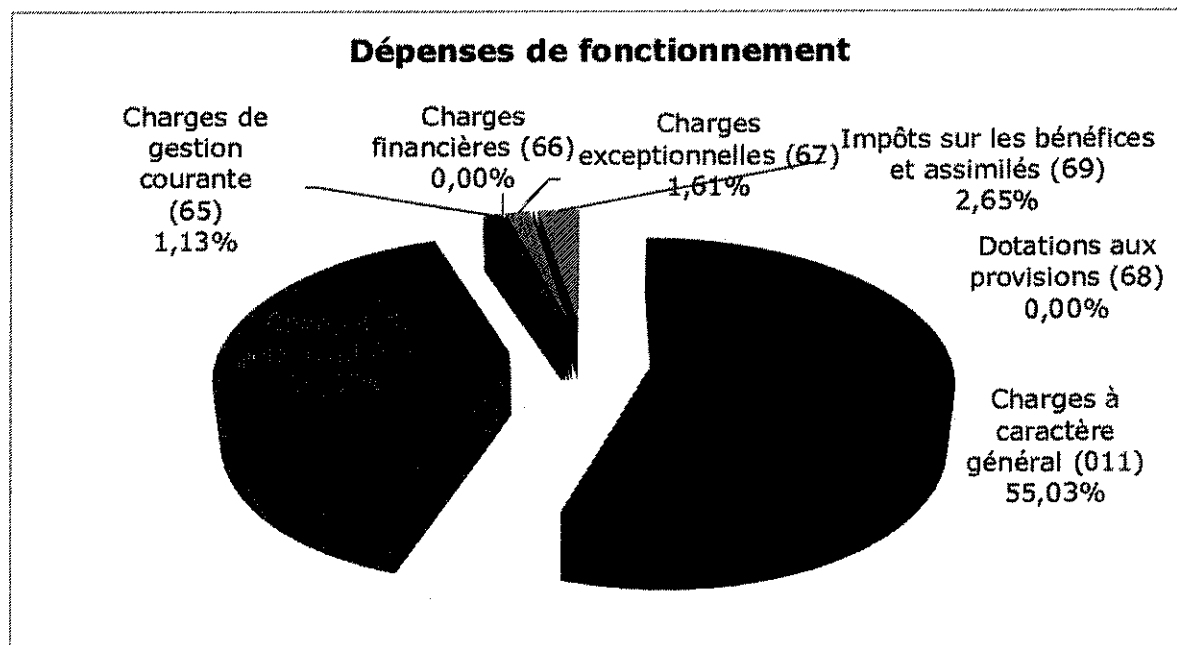
Néanmoins, le résultat de l'exercice 2020 s'élève à 170 511 €, et le résultat de clôture intégrant les résultats antérieurs se chiffre à 585 528 €. Si l'on tient compte des restes à réaliser en investissement, qui s'élèvent à 155 584 €, le résultat de clôture s'élève alors à 429 944 €.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 81,78 %, ont diminué de - 7,79 %.

€	2018	2019	2020	évolution 2020/2019 en €	évolution 2020/2019 en %	VMA* 2020/2018	Structure %
Charges à caractère général (011)	1 238 947	1 185 171	1 029 390	-155 781	-13,14%	-8,85%	55,03%
Charges de personnel (012)	719 686	734 675	740 114	5 439	0,74%	1,41%	39,57%
Charges de gestion courante (65)	10 917	3 082	21 224	18 141	588,60%	39,43%	1,13%
Charges financières (66)	0	0	0	0	n.s.	n.s.	0,00%
Charges exceptionnelles (67)	38 119	76 211	30 103	-46 108	-60,50%	-11,13%	1,61%
Dotations aux provisions (68)	0	15 000	0	-15 000	-100,00%	n.s.	0,00%
Impôts sur les bénéfices et assimilés (69)	13 964	14 440	49 622	35 182	243,65%	88,51%	2,65%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	2 021 632	2 028 578	1 870 452	-158 126	-7,79%	-3,81%	100,00%

*Variation moyenne annuelle



Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent fortement de - 158 126 € entre 2019 et 2020, soit - 7,79 %.

L'évolution des principaux comptes est la suivante :

Les comptes 60 ont diminué globalement de -29,19 %.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
601	Achats stockés (carburants)	252 098	121 986	-130 113	-51,61%	45,53%
606	Achats non stockés	126 262	145 931	19 670	15,58%	54,47%

378 360	267 917	-110 443	-29,19%	100,00%
----------------	----------------	-----------------	----------------	----------------

Les comptes 601, qui concernent l'achat du carburant destiné à la revente aux plaisanciers, ont fortement diminué de - 51,61 %. Les interdictions de navigation et fermetures de frontières subies en 2020, tant en France qu'à l'étranger, ont en effet largement handicapé la pratique de la plaisance.

Les comptes 606 (électricité, eau, produits d'entretien et fournitures diverses) ont augmenté de 15,58 %. Néanmoins, la facturation d'électricité 2019 était largement inférieure à celle des années antérieures. Il est à noter que ce poste des fluides est assez fluctuant car les périodes de facturation ne sont pas toujours régulières. En 2020 par exemple, il n'y a pas eu de facture d'eau enregistrée sur le budget du port, un travail de remise à plat avec la collectivité doit être entrepris.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
613	Locations	202 302	198 228	-4 074	-2,01%	75,68%
615	Entretien et réparations	25 151	45 350	20 199	80,31%	17,31%
616	Primes d'assurances	10 044	10 007	-38	-0,37%	3,82%
618	Divers (prestations de services, formation)	21 440	8 347	-13 094	-61,07%	3,19%

258 938	261 932	2 994	1,16%	100,00%
----------------	----------------	--------------	--------------	----------------

Les comptes 61 ont augmenté globalement de 1,16 %. Le poste des locations est essentiellement composé de la redevance d'occupation du domaine public versée à Ports de Normandie, qui est restée relativement stable en 2020 (+ 0,6 %).

Des dépenses d'entretien assez coûteuses sur certaines installations (portail du parking à bateaux et un ponton notamment) ont dû être effectuées, ce qui a généré une hausse significative du poste « entretien et réparations ».

En revanche, le poste « divers » recule de façon importante, car il n'y a eu aucune formation réalisée en 2020. De plus, ce poste était important en 2019 par rapport aux exercices habituels, en raison de dépenses ponctuelles de prestations de service en communication pour environ 9 000 € (refonte du site Internet et réalisation d'un film de promotion du port).

Les comptes 62 ont diminué de - 3,62 % entre 2019 et 2020.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
621	Charges de Personnel	731 918	739 957	8 039	1,10%	81,60%
623	Publicité, publications	17 385	12 947	-4 438	-25,53%	1,43%
625	Déplacements, missions, réceptions	8 300	4 628	-3 672	-44,24%	0,51%
626	Frais postaux et de télécommunications	6 265	6 372	106	1,70%	0,70%
627	Services bancaires	3 650	1 655	-1 995	-54,66%	0,18%
628	Divers	173 421	141 293	-32 128	-18,53%	15,58%

940 940	906 852	-34 088	-3,62%	100,00%
----------------	----------------	----------------	---------------	----------------

Les charges de personnel ont augmenté de 1,10 % par rapport à 2019.

Les comptes 628 ont diminué de -18,53 %. Ils comprennent notamment une quote-part de charges de personnel indirectes que le budget annexe du port de plaisance rembourse au budget principal, en plus des charges de personnel directes. Il s'agit de facturer ainsi au port de plaisance, les services rendus par les services municipaux (administration générale, finances, gestion du personnel, ...). Cette refacturation correspond à 5 % des recettes réelles de fonctionnement, elles-mêmes en diminution en 2020.

Ces comptes comprennent également les frais et cotisations d'appartenance à des réseaux (principalement Passeport Escales, Association des Ports de plaisance Normands, Pavillon Bleu), de même que certaines dépenses liées aux opérations de promotion du port, dont une partie a dû être annulée du fait du contexte sanitaire.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
633	Taxe d'apprentissage	2 757		-2 757	-100,00%	0,00%
63511	Contribution économique territoriale	97 280	93 417	-3 863	-3,97%	24,43%
63512	Taxe foncière	231 648	235 393	3 745	1,62%	61,55%
637	Taxe de séjour forfaitaire	9 271	3 993	-5 278	-56,93%	1,04%
695	Impôt sur les bénéfices	14 440	49 622	35 182	243,65%	12,98%
		355 396	382 425	27 029	7,61%	100,00%

Les impôts et taxes ont augmenté de 7,61 % en 2020.

Il convient néanmoins d'indiquer que l'impôt sur les sociétés de l'année 2020 s'élève en réalité à 13 358 €. L'impôt de l'année 2019 s'élevait à 51 138 € mais il n'avait pu être mandaté qu'à hauteur des crédits disponibles, soit 14 400 €. Le solde de 36 738 € a donc été régularisé en 2020.

La taxe de séjour, quant à elle, connaît une diminution de - 56,93 %, en raison de la baisse importante de la fréquentation du port.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 777	21 003	18 226	656,26%	98,96%
658	Charges diverses de gestion courante	305	220	-85	-27,85%	1,04%
		3 082	21 223	18 141	588,58%	100,00%

Les charges de gestion courante concernent essentiellement les admissions en non-valeur (créances devenues irrécouvrables malgré le travail de recouvrement effectué par la trésorerie municipale). Elles augmentent fortement en 2020. Ce poste reste malgré tout fluctuant d'une année sur l'autre en fonction de l'issue et du montant des recouvrements traités sur l'exercice.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
671	Charges exceptionnelles	41	6 323	6 282	15500,79%	21,01%
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	5 567	907	-4 660	-83,71%	3,01%
674	Subventions	23 604	21 852	-1 752	-7,42%	72,59%
678	Autres charges exceptionnelles	46 999	1 020	-45 979	-97,83%	3,39%

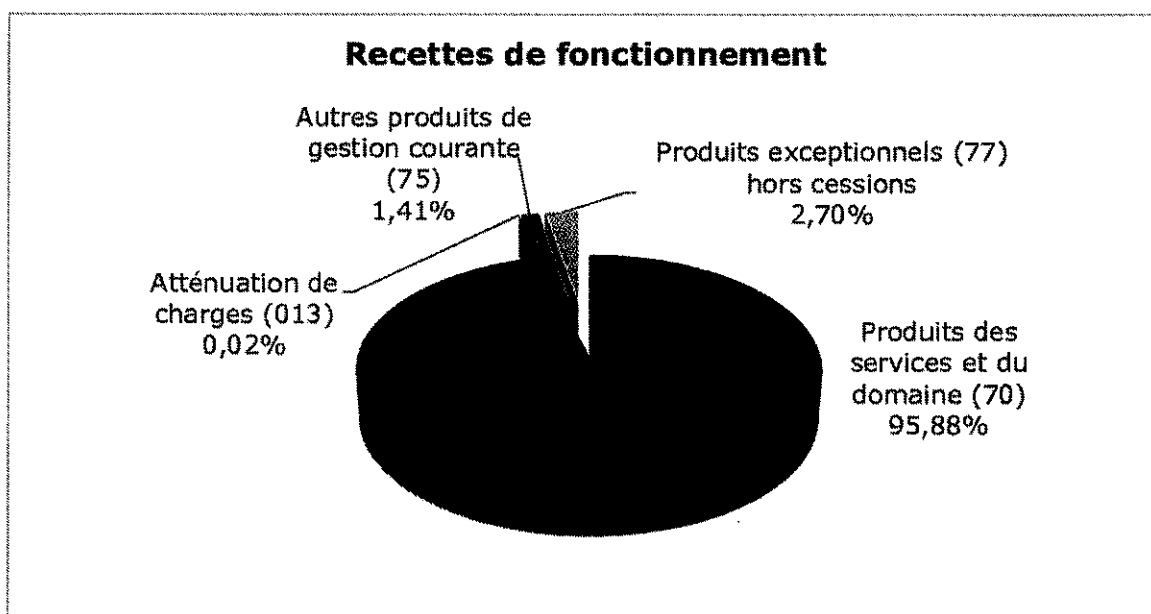
76 211	30 102	-46 109	-60,50%	100,00%
--------	--------	---------	---------	---------

Les dépenses exceptionnelles ont diminué de - 60,50 %. Elles étaient importantes en 2019, notamment pour des réparations suite à des sinistres (portail terre-plein et passerelle piétonne du quai de Caligny).

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 88,02%, ont diminué de - 10,64 %.

€	2018	2019	2020	évolution 2020/2019 en €	évolution 2020/2019 en %	VMA 2020/2018	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	2 375 032	2 447 109	2 205 694	-241 414	-9,87%	-3,63%	95,88%
Atténuation de charges (013)	24 998	410	382	-29	-6,95%	-87,64%	0,02%
Autres produits de gestion courante (75)	44 944	33 478	32 373	-1 105	-3,30%	-15,13%	1,41%
Produits exceptionnels (77) hors cessions	59 937	93 334	62 031	-31 303	-33,54%	1,73%	2,70%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)	2 504 912	2 574 331	2 300 480	-273 851	-10,64%	-4,17%	100,00%

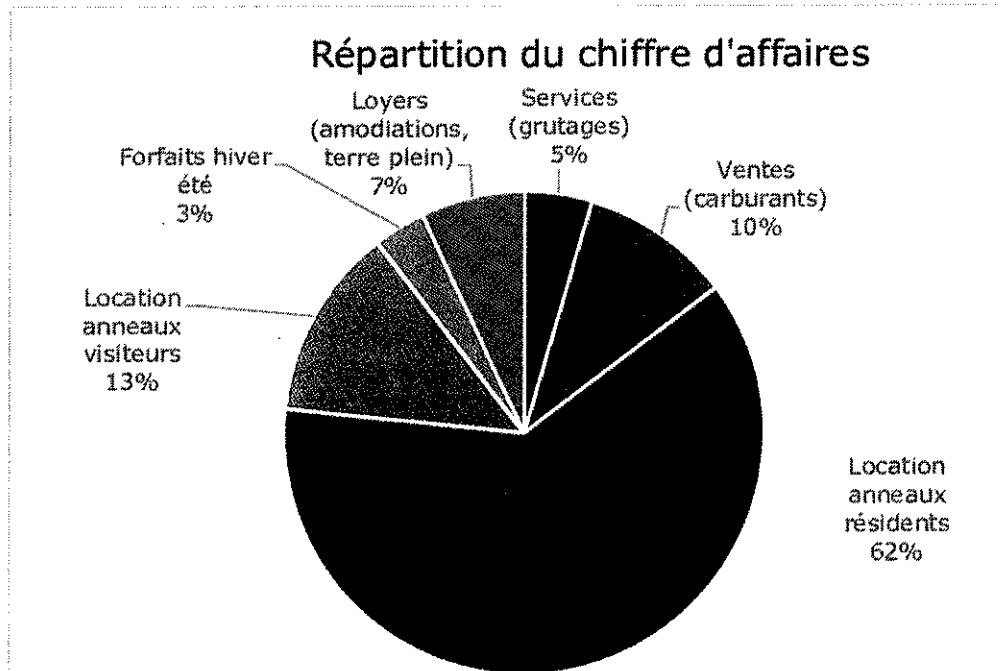


Les produits des locations et des ventes sont détaillés ci-dessous :

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
706	Services (grutages)	111 189	103 046	-8 143	-7,32%	4,67%
707	Ventes (carburants et produits dérivés)	249 154	183 314	-65 840	-26,43%	8,31%
708	Location anneaux résidents	1 514 676	1 503 136	-11 540	-0,76%	68,14%
708	Location anneaux visiteurs	314 879	173 093	-141 786	-45,03%	7,85%
708	Location terre plein	50 779	49 035	-1 744	-3,43%	2,22%
708	Forfaits hiver été	85 161	81 954	-3 207	-3,77%	3,71%
708	Loyers (amodiations)	104 453	105 185	733	0,70%	4,77%
708	Passeport escale	13 060	5 667	-7 393	-56,61%	0,26%
7087	Remboursement frais salons	306		-306	-100,00%	0,00%
7088	Location de vélos	3 453	1 647	-1 806	-52,30%	0,07%
		2 447 109	2 206 077	-241 032	-9,85%	100,00%

Le chiffre d'affaires généré par anneau se présente ainsi :

	CA 2020	Nombre d'anneaux	CA par anneau
Résidents	1 503 136	1 378	1 091
Visiteurs	178 760	220	813



	2017	2018	2019	2020
Nuitées d'escale	14 218	13 858	14 533	7 245
Bateaux visiteurs en escale	4 539	4 818	4 505	2 107
Durée moyenne de séjour (en nuitées)	3,13	2,88	3,23	3,44

Le chiffre d'affaires enregistré une diminution de - 9,85 %.

Cette baisse est un effet direct du contexte sanitaire qui a eu un impact énorme sur l'activité de passage au port de plaisance (- 50 % de nuitées) et qui s'est notamment traduit par une baisse de 149 179 € sur les recettes générées par les plaisanciers visiteurs (dont ceux du Passeport Escales) et de 65 840 € sur la vente de carburants.

De façon plus générale, l'effet de la crise sanitaire s'est aussi fait ressentir, mais dans une moindre mesure, sur la majorité des postes du chiffre d'affaire. Ainsi, en raison des confinements, certains contrats annuels et forfaits saisonniers n'ont pas pu être attribués aux dates prévues, d'où une baisse d'environ 14 700 € des recettes liés aux contrats annuels et forfaits. Certains plaisanciers ont, par ailleurs, renoncé à l'entretien annuel de leur bateau, impactant ainsi à la baisse le chiffre d'affaires réalisé sur les grutages.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
758	Produits divers de gestion courante	33 478	32 373	-1 105	-3,30%	100,00%

Le compte 7588 correspond à la refacturation de la taxe foncière aux amodiataires.

	Nature	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	Structure 2020
771	Produits exceptionnels	48 650	55 347	6 697	13,77%	89,22%
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	674	6 118	5 444	807,72%	9,86%
778	Autres produits exceptionnels	44 010	566	-43 444	-98,71%	0,91%

93 334	62 031	-31 303	-33,54%	100,00%
---------------	---------------	----------------	----------------	----------------

Les produits exceptionnels ont diminué de - 33,54 %, notamment suite à l'encaissement, en 2019, de remboursements par l'assurance pour des réparations suite à des sinistres (portail terre-plein et passerelle piétonne du quai de Caligny).

Les produits exceptionnels comprennent principalement le remboursement par l'Etat d'une partie de la contribution économique territoriale (CET), dans le cadre du plafonnement de cette taxe à la valeur ajoutée (compte 771). En effet, la part de la CET qui excède 3% de la valeur ajoutée est remboursée par l'Etat. La valeur ajoutée est égale au chiffre d'affaires moins les achats et prestations de services.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente comme suit :

€	2018	2019	2020	Evolution 2020/2019 en €	Evolution 2020/2019 en %	VMA 2020/2018
Produits de fonctionnement courant	2 444 974	2 480 997	2 238 449	-242 548	-9,78%	-4,32%
- Charges de fonctionnement courant	1 983 513	1 922 928	1 790 727	-132 200	-6,87%	-4,98%
= EXCEDENT BRUT COURANT	461 461	558 069	447 722	-110 348	-19,77%	-1,50%
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	59 937	93 334	62 031	-31 303	-33,54%	1,73%
- Charges exception. et financ. hors intérêts (yc IS et dotations aux prov)	38 119	105 650	79 725	-25 925	-24,54%	44,62%
= EPARGNE DE GESTION	483 279	545 753	430 028	-115 725	-21,20%	-5,67%
- Intérêts	0	0	0	0		
= EPARGNE BRUTE	483 279	545 753	430 028	-115 725	-21,20%	-5,67%
- Capital	0	0	0	0		
= EPARGNE NETTE	483 279	545 753	430 028	-115 725	-21,20%	-5,67%

L'année 2020 se caractérise par une forte diminution de l'activité du fait de la crise sanitaire. Les recettes diminuant plus fortement que les dépenses, il en découle des résultats en diminution, notamment une baisse de l'épargne nette.

Celle-ci s'établit à 430 028 €, ce qui permet néanmoins de financer la part résiduelle des investissements sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

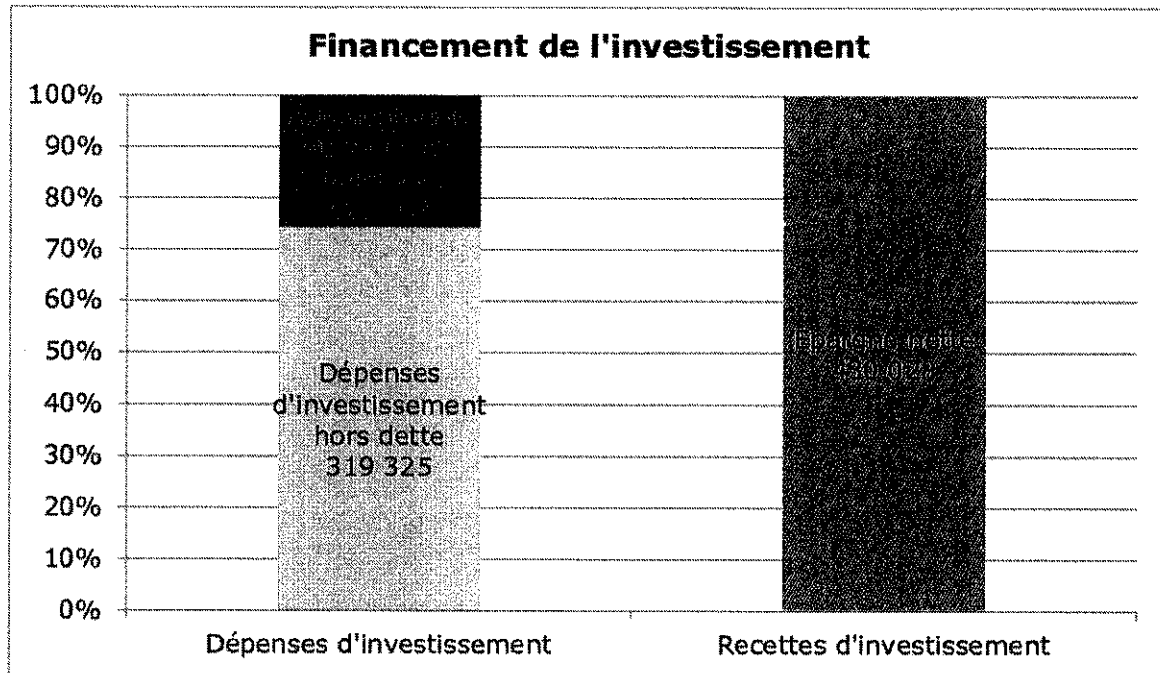
D. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se sont chiffrées à 319 325 € HT.

Les principales opérations d'investissement en 2020 sont :

- L'aménagement de sanitaires sur le ponton G pour un montant de 217 296 €,
- Des travaux de voirie pour 71 400 €, consistant notamment en la réfection des enrobés du quai de la Hune,
- L'acquisition d'un navire semi-rigide à motorisation électrique pour 13 307 €,
- L'acquisition d'un 'robot nettoyeur', engin destiné à collecter les macro-déchets sur le plan d'eau, pour 10 967 €.

Le financement de l'investissement se présente ainsi :



L'épargne nette étant supérieure aux dépenses d'investissement, la différence permet d'abonder le fonds de roulement.

Le port de plaisance n'est redevable d'aucun emprunt.

V. LE BUDGET ANNEXE LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES

Le budget locations prestations de services enregistre les recettes provenant des locations de salles (y compris le bâtiment rue de la Chasse Verte loué depuis le 1er octobre 2006 au Centre des arts du Cirque de Basse-Normandie) ainsi que de certains travaux, notamment ceux réalisés par le service embellissement de la ville.

Son exécution 2020 se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	222 200,97	287 751,18	65 550,21	79 636,27	145 186,48
Investissement	123 020,00	191 296,00	68 276,00	706 630,72	774 906,72
TOTAL	345 220,97	479 047,18	133 826,21	786 266,99	920 093,20

Le résultat 2020 s'élève à 133 826,21 €, et en tenant compte des résultats antérieurs, le résultat de clôture est ramené à 920 093,20 € contre 786 266,99 € en 2019, soit une augmentation du fonds de roulement de 133 826,21 €.

En tenant compte des restes à réaliser en dépenses (1 600 €), le résultat s'établit à 918 493,20 €.

En 2020, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 37% (+8 426 €). Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques, des remboursements de frais envers le budget principal ont été comptabilisés à hauteur de 8 237 € pour la première année en 2020.

€	2018	2019	2020	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Charges à caractère général (011)	2 723,85	6 067,89	12 914,95	6 847,06	112,84%	41,79%
Charges de personnel (012)	14 001,70	16 264,31		-16 264,31	-100,00%	0,00%
Charges de gestion courante (65)	160,43	147,02		-147,02	-100,00%	0,00%
Charges exceptionnelles (67)	16 445,90		17 990,02	17 990,02	n.s.	58,21%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	33 331,88	22 479,22	30 904,97	8 425,75	37,48%	100,00%

Les recettes ont diminué de 0,87% (-1 447 €). En 2019, deux factures d'entretien des espaces verts de la gare ont été émises au lieu d'une, la régularisation a été effectuée en 2020 par l'émission d'un mandat annulant le titre de 2019.

€	2018	2019	2020	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure %
Produits des services et du domaine (70)	2 882,74	5 095,67	2 490,54	-2 605,13	-51,12%	1,51%
Autres produits de gestion courante (75)	155 926,60	160 363,79	162 240,64	1 876,85	1,17%	98,49%
Produits exceptionnels (77)	1,86	718,63		-718,63	-100,00%	0,00%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	158 811,20	166 178,09	164 731,18	-1 446,91	-0,87%	100,00%

La section d'investissement ne présente aucun mouvement financier.

VI. LE BUDGET ANNEXE PARKINGS

Ce budget annexe comprend les parkings Gambetta-Fontaine (400 places), Napoléon (113 places), Trinité (87 places) et Notre-Dame (154 places).

L'exécution du budget parkings se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2020	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	368 604,61	273 342,46	-95 262,15	0,00	-95 262,15
Investissement	122 028,48	169 869,46	47 840,98	-110 735,89	-62 894,91
TOTAL	490 633,09	443 211,92	-47 421,17	-110 735,89	-158 157,06

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à -47 421,17 €, dont -95 262,15 € en fonctionnement. Ce résultat négatif est un effet de la crise sanitaire. En intégrant les résultats antérieurs, le résultat de clôture se chiffre à -158 157,06 € contre -48 307,94 € en 2019, soit une diminution du fonds de roulement de 109 849,12 €.

En tenant compte des restes à réaliser en dépenses (74 119,92 €) et en recettes (112 979,19 €), le résultat de clôture s'élève à 119 297,79 €.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 90%, ont légèrement augmenté de 0,72% (+1 870 €).

€	2018	2019	2020	évolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure
Charges à caractère général (011)	130 310,48	110 928,25	114 737,75	3 809,50	3,43%	43,93%
Charges de personnel (012)	143 580,00	147 463,00	144 963,00	-2 500,00	-1,70%	55,50%
Charges de gestion courante (65)	1 156,31	876,00	880,00	4,00	0,46%	0,34%
Charges exceptionnelles (67)	578,70	40,53	597,40	556,87	1373,97%	0,23%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	275 625,49	259 307,78	261 178,15	1 870,37	0,72%	100,00%

Les charges à caractère général ont progressé de 3,43% (+3 809 €), notamment en raison de l'électricité (+9 079 €), l'eau (+4 761 €), les frais de nettoyage (+2 035 €).

Les postes de fournitures (-7 823 €), la maintenance (-2 550 €) ont quant à eux diminué.

B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, réalisées à hauteur de 66%, ont diminué de 36,63%, soit -139 361 €.

€	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	évolution N/N-1 %	Structure
Autres produits de gestion courante (75)	375 324,52	373 035,90	236 765,64	-136 270,26	-36,53%	98,22%
Produits exceptionnels (77)	97,82	7 380,40	4 289,82	-3 090,58	-41,88%	1,78%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	375 422,34	380 416,30	241 055,46	-139 360,84	-36,63%	100,00%

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75), qui constituent 98,22% des recettes totales de fonctionnement, ont enregistré une baisse de 36,53% (-136 K€). Compte tenu de la crise sanitaire, et afin de venir en aide aux usagers et aux commerces, le conseil municipal a décidé d'accorder la gratuité des parkings à barrière (Gambetta-Fontaine, Notre-Dame et Trinité) toute la journée du samedi. A noter que, à titre expérimental, avant la pandémie, la commune avait déjà délibéré en faveur de l'instauration de 2 heures gratuites le samedi, sur la période 1^{er} mai 2019 - 30 avril 2020.

	2019	2020	Evolution en €	Evolution en %
DROIT DE STATIONNEMENT GAMBETTA FONTAINE	238 496,75	144 429,91	-94 066,84	-39%
DROIT STATIONNEMENT NAPOLEON	22 650,00	24 011,42	1 361,42	6%
DROIT DE STATIONNEMENT NOTRE DAME	75 803,07	49 684,58	-26 118,49	-34%
DROIT DE STATIONNEMENT TRINITE	35 954,34	18 608,92	-17 345,42	-48%
Autres (cartes Cotentin, arrondis TVA)	131,74	30,81	-100,93	-77%
TOTAL	373 035,90	236 765,64	-136 270,26	-37%

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	2018	2019	2020	Evolution N/N-1 €	Evolution N/N-1 %
Produits de fonctionnement courant	375 325	373 036	236 766	-136 270	-36,53%
- Charges de fonctionnement courant	275 047	259 267	260 581	1 314	0,51%
= EXCEDENT BRUT COURANT	100 278	113 769	-23 815	-137 584	-120,93%
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	98	7 380	4 290	-3 091	-41,88%
- Charges exception. et financ. hors intérêts	579	41	597	557	1373,97%
= EPARGNE DE GESTION	99 797	121 109	-20 123	-141 231	-116,62%
- Intérêts	0	0	0	0	
= EPARGNE BRUTE	99 797	121 109	-20 123	-141 231	-116,62%
- Capital	0	0	0	0	
= EPARGNE NETTE	99 797	121 109	-20 123	-141 231	-116,62%

L'équilibre du budget annexe parking est assuré par les droits de stationnement. Or, la chute de ces derniers, suite aux mesures exceptionnelles prises dans un contexte de crise sanitaire, a impacté directement les niveaux d'épargne du budget. L'épargne nette est négative et s'établit à -20 123 € en 2020.

D. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 89 741 €, et correspondent essentiellement à des travaux et du matériel.

Les dépenses d'équipement et le déficit sont couverts par la diminution du fonds de roulement (99,99%) et les recettes propres d'investissement (0,01%).

